

Brèves

EVASION FISCALE

Tir déplore la sous-facturation pratiquée par certains exportateurs

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a déploré, hier à Alger, l'émergence d'un nouveau phénomène d'évasion fiscale qui est la sous-facturation, adoptée par certains exportateurs algériens. Lors de ses interventions, à l'occasion de la tenue d'un atelier professionnel sous le thème "L'inclusion financière et le rôle du secteur privé dans le financement de l'investissement", M. Tir a qualifié cette pratique de phénomène "destructeur" de l'économie nationale. Il a préconisé que le Gouvernement y remédie à travers la révision de certains textes législatifs, mais aussi en élaborant de nouvelles lois à même de permettre d'éviter et d'endiguer la sous-facturation des exportations.

Le président du CNESE a estimé que la lutte contre ce phénomène exige une stratégie "moderne" de la part des parties prenantes dans les opérations d'exportation, notamment le secteur du commerce, des douanes et des services fiscaux, ainsi que les exportateurs eux-mêmes.

M. Tir a souligné, également, la nécessité pour l'Etat d'être au fait des valeurs en douanes à l'international des produits exportés, comme c'est le cas pour les denrées importées, ce qui permettra de détecter toutes tentatives de sous-facturation.

Il a appelé, en outre, le gouvernement à opérer certaines réformes, à l'instar de l'assainissement de la rubrique "Autre" dans le tarif douanier, qui pourrait être exploitée par certains opérateurs afin de contourner les lois, pour s'enrichir au détriment de l'intérêt de l'économie nationale.

A ce titre, le CNESE encourage le gouvernement à revoir le tarif douanier algérien pour inclure toutes les opérations économiques et éviter d'aller vers des rubriques "génériques" (comme c'est le cas de la rubrique Autre) en privilégiant les rubriques "personnalisées" qui caractérisent les transactions commerciales à l'import comme à l'export, a souligné M. Tir.

R.N

STATUT DES FONCTIONNAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE

Installation de la commission technique chargée du dossier du statut

Une commission technique chargée du dossier du statut des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale a été installée lundi lors d'une rencontre entre le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed et les représentants des syndicats du secteur.

A cette occasion, le ministre a souligné que cette commission "s'attelle à examiner les propositions de tous les partenaires sociaux pour l'élaboration d'une nouvelle mouture du statut qui sera adoptée à l'avenir, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de manière à garantir le bien-être des travailleurs du secteur", en améliorant leurs conditions de travail et en leur assurant une carrière professionnelle équilibrée à même de garantir les droits de tous les corps du secteur de l'éducation nationale.

Cette commission travaillera en fonction d'un calendrier clair et précis et tiendra, dès aujourd'hui, des séances bilatérales avec tous les syndicats agréés auprès du secteur.

Dans ce contexte, il a rappelé qu'il présidera ces réunions et veillera "dans le cadre des lois en vigueur" à trouver les solutions appropriées, et ce en collaboration avec le partenaire social.

Par ailleurs, M. Belabed a affirmé que l'Etat algérien "accorde un intérêt particulier au partenaire social, tant dans le secteur de l'Éducation que dans d'autres secteurs", précisant que la commission installée veillera à "examiner toutes les propositions des partenaires sociaux" pour formuler un statut à même de "garantir la stabilité du secteur et répondre aux aspirations de ses fonctionnaires".

Pour leur part, les représentants des syndicats ont précisé que cette réunion technique vise à préparer un projet de statut des corps de l'éducation qui puisse "réhabiliter le statut social des travailleurs du secteur en termes de classement, de promotion et d'intégration, soulignant la nécessité d'élaborer "un calendrier pour l'examen des propositions et l'élaboration de la nouvelle loi.

R.N

LA CAMPAGNE DE VACCINATION AU RALENTI

13 millions de doses cherchent preneurs

• SEUL 23% DE LA POPULATION CIBLE VACCINÉE

La campagne de vaccination en Algérie n'avance pas comme prévu. Selon plusieurs spécialistes, il serait impossible d'atteindre les objectifs tracés par les autorités vers la fin de l'année, à savoir vacciner 70 % de la population cible. Ce qui équivaut à l'immunité collective.



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a révélé hier, à l'issue d'un point de presse tenu à la fin de la cérémonie organisée par l'Agence nationale de sang (ANS), à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang, que seul 23% de la population cible ont reçu le vaccin. Autrement dit, environ 11 millions de personnes ont reçu la première dose. Cela voudrait dire que plus de 77 % n'ont pas été vaccinés.

Au début de la campagne, se posait le problème de la disponibilité des doses. Pendant de long mois, l'Algérie ne recevait qu'un nombre très limité de doses. Depuis le problème a été réglé. Selon le ministre de la santé, le pays dispose aujourd'hui de «13 millions de doses de

vaccin au niveau de l'institut pasteur et que toutes les wilayas ont leur propre stock.» Mais cette énorme quantité ne trouve pas preneurs, à tel point que les services de santé de plusieurs wilayas ont demandé l'arrêt de l'approvisionnement. Devant cette situation, les autorités multiplient les appels aux citoyens pour se faire vacciner. Le ministre de la santé a lancé un appel aux "citoyennes et citoyens d'aller se faire vacciner. Le virus est là, la menace existe".

"Cette accalmie est une occasion pour se faire vacciner pour éviter une 4e vague de la pandémie".

Une 3e doses disponible

Pour ce qui est de la possibilité d'avoir une 3e dose de vaccin, le ministre de la

Santé a affirmé que toute personne désirant recevoir une 3e dose et ayant reçu sa 2e dose après une période dépassant les six mois "peut se rapprocher des centres de vaccination". Par ailleurs, le nombre de personnes ayant reçu une et deux doses de vaccin contre la Covid-19 en Algérie est estimée à près de 11 millions, a déclaré M. Benbouzid, regrettant le faible taux de vaccination enregistré dans certains secteurs notamment l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé qui n'ont pas dépassé les 20 %, selon le ministre. M. Benbouzid a indiqué, lors du point de presse, qu'il y aura des campagnes de sensibilisation au profit de la population afin de se faire vacciner et protéger contre le coronavirus.

Aziz.T

LANCEMENT DE L'INDEMNISATION DES ARBORICULTEURS AFFECTÉS PAR LES INCENDIES

Les flammes ont ravagé plus de 3 millions oliviers

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a affirmé hier à Khenchela, que l'indemnisation des arboriculteurs fruitiers affectés par les incendies de forêts de l'été passé est lancée à compter d'hier.

Président le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement, dans la commune de Tamza (Khenchela), le ministre a indiqué que l'indemnisation des agriculteurs propriétaires de vergers d'arbres fruitiers, touchés par les feux de forêts qui s'étaient déclarés dans plusieurs wilayas du pays au cours des mois de juillet et août passés, "a été entamée hier conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prise durant l'été dernier et relative à l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs affectés par ces incendies".

M. Hamdani a souligné que l'indemnisation des arbres fruitiers détruits par les feux de forêts englobera trois (3) millions d'oliviers en plus d'autres espèces d'arbres fruitiers recensés par les commissions d'évaluation des dégâts des wilayas.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a invité les agriculteurs sinistrés suite aux incendies de forêts dans la commune de Tamza qui n'ont pas été recensés, à ce jour, à se rapprocher de la conservation des forêts et de la direction des services agricoles pour accomplir les procédures administratives préalables à l'opération d'indemnisation.

Le ministre a rappelé, en outre, que l'indemnisation des éleveurs, dont les troupeaux et les animaux ont péri durant les incendies, a été lancée 15 jours après la décision du président de la République et se poursuit à travers les wi-

layas touchées par les incendies. Il a aussi exhorté les citoyens, les acteurs de la société civile et les diverses associations de jeunes et environnementales, activant à travers les wilayas du pays, à se mobiliser au côté des agents forestiers, des éléments de l'Armée nationale populaire en vue de reboiser les forêts incendiées.

En réponse à des citoyens ayant évoqué le projet relatif au décret exécutif portant classification de Chélija et Ouled Yakoub (wilaya de Khenchela et Batna) en parc national, examiné lors de la réunion du gouvernement en date du 11 septembre passé, le ministre a assuré qu'il paraîtra "prochainement" dans le Journal Officiel après le parachèvement de toutes les procédures nécessaires en application de la loi 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

R.N

FINANCES PUBLIQUES

Vers la clôture de plusieurs comptes spéciaux

La mesure obéit, selon le gouvernement, à une volonté d'entamer une réforme budgétaire visant l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la transparence et une meilleure maîtrise de la recette et de la dépense publique.



La clôture de plusieurs Comptes spéciaux du Trésor (CST) a été proposée par le projet de loi de finances (PLF) de 2022. La mesure concerne le "Fonds de compensation des frais de transport", le "Fonds national du logement", le "Fonds spécial de solidarité nationale et la pension alimentaire", le "Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture", le "Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération", ainsi que le "Fonds national de soutien de l'investissement pour l'électrification et la distribution publique du gaz".

Ces comptes continueront, cependant, à fonctionner jusqu'à la mise en place "de la procédure de budgétisation appropriée des actions éligibles à ces comptes qui devra aboutir, au plus tard, le 31 décembre 2022", précise le projet de loi. Ils seront alors définitivement fermés et leur solde versé aux résultats du Trésor.

Selon le PLF 2022, la démarche entre "dans l'esprit de la réforme budgétaire visant l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la transparence et une meilleure maîtrise de la recette et de la dépense publiques", selon le gouvernement. Celui-ci a également recommandé la prorogation, au 31 décembre 2022, du délai de clôture des comptes d'affectation spéciale intitulés

"Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes", "Fonds national de développement agricole", "Fonds national de développement rural", "Fonds d'appui et de développement de l'écosystème Start-up" et "Fonds de lutte contre le cancer", dont le délai de clôture était fixé initialement au 31 décembre 2021.

L'ajournement se justifie, selon l'exposé des motifs, par "le caractère sensible et stratégique de certaines actions, financées sur ces comptes", auxquelles les pouvoirs publics accordent une attention particulière et pour lesquelles la mise en place des procédures de budgétisation nécessite un délai supplémentaire.

A rappeler que les CST sont régis, selon la Cour des comptes, "par les dispositions des articles 48 à 61 de la loi n° 84-17 du 17 juillet 1984 relative aux lois de finances modifiée et complétée". Ces mécanismes "sont ouverts, modifiés et clôturés par une loi de finances et comprennent les catégories suivantes : les comptes de commerce ; les comptes d'affectation spéciale ; les comptes d'avances ; les comptes de prêts ; les comptes de règlement avec les gouvernements étrangers ; les comptes de participation". A l'exception des comptes de prêts et d'avances, ils sont prévus, autorisés et exécutés dans les mêmes conditions que les opérations du budget général de l'Etat. Les

soldes dégagés sont reportés d'année en année, sauf dispositions contraires d'une loi de finances. En 2017, il existait soixante-dix-sept CST, selon la Cour des comptes qui, à l'époque, avait relevé "de nombreuses insuffisances" dans leur gestion, "dont certaines ont déjà été mentionnées dans les rapports précédents".

Ces carences concernaient particulièrement "l'absence d'un programme d'action précisant les objectifs visés, les échéances de réalisation et la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation". L'institution chargée de contrôler les finances publiques a, en outre, pointé du doigt "un manque de coordination entre l'ordonnateur et le comptable, la sous-utilisation des crédits mobilisés, les retards dans l'élaboration des textes d'application régissant certains CAS (Comptes d'affectation spéciale, ndlr). Les ressources allouées à ces CAS proviennent principalement des dotations budgétaires et ressources propres prévues dans les lois de finances. En général, les ressources propres sont, quasi inexistantes, d'où leur dépendance du budget général". En d'autres termes, les comptes spéciaux constituent un régime presque parallèle, donc difficile à contrôler, qui facilite les malversations s'il est géré par des mains inélicites.

Mourad Fergad

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (ANP)

Séance plénière consacrée au vote d'une série de lois

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux mardi en plénière consacrée à la présentation et au vote d'une série de lois, a indiqué la Chambre basse du Parlement dans un communiqué.

Seront présentés et soumis au vote l'Ordonnance 21-02, déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement et l'ordonnance N 21-13, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 11-10 relative à la commune.

Le vote concernera également le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-01, comprenant la loi organique relative au régime électoral, le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-05, modifiant et complétant l'ordonnance N 21-01, comprenant la loi organique relative au régime électoral, le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-08, modifiant et complétant l'ordonnance N 66-156, comprenant le code pénal, ainsi que le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-09, relative à la protection des informations et des documents administratifs.

Il s'agit également de la présentation d'un projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-10, modifiant et complétant l'Ordonnance 21-01, comprenant la loi organique relative au régime électoral, le projet de loi portant approbation de l'ordonnance n 21-11 complétant l'ordonnance n 66-155 portant Code de procédure pénale, et le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance 21-07, comprenant la loi de finances complémentaire 2021.

En plus du projet de loi portant approbation de l'ordonnance 21-12 relative aux mesures exceptionnelles au profit des employés et des non-salariés exerçant pour leur propre compte, débiteurs auprès de la sécurité sociale, le projet de loi portant approbation de l'ordonnance 21-04 modifiant et complétant l'ordonnance 76-106, portant code des pensions militaires et le projet de loi complétant l'ordonnance 21-06, modifiant et complétant l'ordonnance 06-02 portant statut général des personnels militaires, seront également soumis au vote, a conclu le communiqué.

APS

CRISE POLITIQUE AU SOUDAN

L'Algérie appelle toutes les parties à faire prévaloir la voie du dialogue

L'Algérie a exprimé sa profonde préoccupation face aux derniers développements survenus au Soudan, appelant toutes les parties à faire preuve de responsabilité et à faire prévaloir la voie du dialogue pour résoudre les problèmes, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie exprime sa profonde préoccupation face aux derniers développe-

ments survenus en République du Soudan et souligne la nécessité de faire preuve de responsabilité et de retenue et s'abstenir de toute action susceptible de gâcher les acquis obtenus par le processus de transition dans ce pays frère ou porteraient atteinte à la sécurité des citoyens", indique le communiqué. L'Algérie a appelé "toutes les parties civiles et militaires à faire prévaloir le dialogue en vue de régler les pro-

blèmes et faire face aux défis sécuritaires et politiques auxquels le pays est confronté à cette étape importante de son histoire contemporaine, conformément au document constitutionnel, et à l'Accord de paix de Juba de manière à garantir la réalisation des aspirations légitimes du peuple soudanais", ajoute la même source. Lundi matin, les développements au Soudan se sont accélérés notamment avec l'annonce par le ministère sou-

danais de la Culture et de l'Information, de l'arrestation, par des forces militaires conjointes, du Premier ministre Abdallah Hamdok, ainsi que la plupart des ministres et des civils du Conseil de souveraineté et ce, avant que le président du conseil de transition au Soudan ne décrète l'Etat d'urgence et la dissolution du gouvernement et du Conseil de souveraineté.

APS

**LUTTE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION**

**Installation
de l'Instance
nationale de
coordination**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a supervisé, lundi à l'Université Abbas Laghrour à Khenchela, la cérémonie d'installation de l'Instance nationale de coordination dans le cadre de la lutte contre la désertification et la relance du barrage vert. Dans une brève allocution, le ministre a souligné la nécessité d'entamer le travail de cette instance à partir d'aujourd'hui en vue d'atteindre les objectifs escomptés à travers l'élaboration du programme de lutte contre la désertification et la relance du barrage vert et l'élargissement de son champ géographique. Installée en marge d'une rencontre nationale sur "la réhabilitation des systèmes écologiques forestiers", cette instance aura pour mission la coordination intersectorielle pour la réussite du programme national de lutte contre la désertification et le plan de relance du barrage vert.

Elle est composée de 30 membres dont 15 représentant différents secteurs ministériels, 12 diverses instances et 3 représentants des associations nationales. A l'issue de cette installation, il sera procédé à l'installation d'une commission scientifique comprenant 27 chercheurs représentant 15 universités et les centres de recherche au niveau de l'Institut national de recherche forestière (INRF), ainsi que l'installation des comités locaux sous la tutelle des wilayas à travers 13 wilayas par lesquelles passe le barrage vert.

L'instance compte également un secrétariat technique auprès de la Direction générale des forêts (DGF) chargé de présenter des rapports périodiques sur l'état d'avancement des programmes d'action avant de les transmettre aux services du ministère de l'Agriculture qui rendra compte de l'action de cette coordination aux services du Premier ministre.

Ont pris part à la cérémonie d'installation, le directeur général des forêts Ali Mahmoudi, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Irina Kouplevskaya Buttoud, les walis de Khenchela, Batna, Oum El Bouaghi et Tébessa, des représentants des organisations internationales activant dans le domaine et des acteurs de la société civile ainsi que des responsables locaux, des cadres et des experts dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'environnement.

APS

PÊCHE ET AQUACULTURE

**1.000 micro-crédits consacrés
à l'encouragement des jeunes entrepreneurs**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a fait état lundi à Alger de la consécration, au titre de l'année 2022, de 1.000 micro-crédits au profit des jeunes diplômés des instituts de formation relevant du secteur de la Pêche et de l'aquaculture, et ce dans le cadre de l'orientation du gouvernement vers l'encouragement de l'entrepreneuriat.



Présidant le lancement officiel de la nouvelle année de la formation 2021-2022 à l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA), M. Salaouatchi a précisé qu'une commission conjointe entre son département ministériel et le ministère de la Solidarité nationale sera installée à l'effet de permettre aux jeunes de se rapprocher des antennes de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) à travers le territoire national, afin d'obtenir des crédits pour le lancement de leurs projets et petits métiers tels la réparation des bateaux et le montage des filets de pêche. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre de l'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat, a-t-il ajouté, promettant de fournir davantage d'appui aux porteurs de projets.

Le ministre s'est félicité de la dynamique caractérisant son secteur, au regard de l'intérêt que lui accorde l'Etat en tant que secteur économique, stratégique et créateur de richesses et de postes d'emploi, outre sa contribution à la sécurité alimentaire de notre pays.

Il a également indiqué que beaucoup de jeunes se sont inscrits dans les branches de formation disponibles dans le secteur, sachant que les établissements de formation sectoriels ont accueilli durant cette année pédagogique plus de 7500 apprentis, dont près de 2300 nouveaux

postes pédagogiques dans les différents filières de la pêche et de l'aquaculture, en sus de la formation de 2973 professionnels au niveau de leurs lieux de travail et la poursuite de la prise en charge de 2582 apprentis.

Outre ces chiffres, le premier responsable du secteur a fait état du lancement d'une nouvelle formation au profit de 20 apprentis dans le domaine de l'exploitation et de la transformation du corail rouge, et de la programmation d'une formation pour 50 plongeurs dans la spécialité de soudage sous-marin, et ce dans le cadre de la coopération entre son secteur et celui de la formation professionnelle.

La nouvelle année pédagogique est à même de relever le défi en vue de poursuivre l'action pour assurer une formation qualitative aux jeunes et professionnels du secteur, a-t-il poursuivi, soulignant que la formation devrait répondre aux exigences du plan d'action du Gouvernement 2021-2024 qui a tracé des objectifs ambitieux pour le secteur.

Dans ce cadre le ministre a cité plusieurs objectifs, notamment l'augmentation de la production halieutique, la promotion de la pêche en hautes mers, le développement d'une industrie navale (construction et maintenance), en sus de la mise en place des mécanismes pour une exploitation optimale et durable des diffé-

rentes ressources biologiques à l'image du corail rouge. La concrétisation de ces objectifs nécessite, en premier lieu, de focaliser sur la formation, la qualification et l'amélioration du niveau de la ressource humaine, en la dotant des nouvelles connaissances et des techniques modernes en vue d'être au diapason des avancées réalisées dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, a relevé le ministre, soulignant la nécessité d'initier les jeunes et les professionnels à l'entrepreneuriat pour les encourager à créer leurs propres entreprises à la fin de leur formation.

Quant au bilan pédagogique de l'année passée, le ministre le qualifie de positif en dépit de la situation pandémique, rappelant que plusieurs réalisations ont été accomplies en matière de formation des jeunes et professionnels dans les différentes branches de la pêche et des productions halieutiques.

Evoquant les mesures préventives contre Covid-19, M. Salaouatchi a souligné que le secteur avait renforcé sa stratégie de vaccination à l'endroit des stagiaires, outre la prise de mesures au niveau de l'ensemble des établissements de formation à cet effet et ce en étroite collaboration avec les directions locales de la santé des wilayas concernées.

R.E

ALGÉRIE-UE

Programme d'appui à l'amélioration du climat des affaires

Le programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires "padica", dans le cadre de la coopération Algérie-Union Européenne, a été lancé hier à Alger. Lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie de lancement de ce programme, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a souligné l'intérêt pour l'Algérie de profiter des expériences de réussite pour soutenir l'industrie nationale.

"Il s'agit aussi de relever le défi de la diversification économique que le gouvernement a fixé comme objectif à atteindre à travers l'amélioration du climat des affaires de nos entreprises", a-t-il souligné.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert, a estimé que "padica" est "un programme

ambitieux qui converge avec les orientations algériennes tendant vers la diversification de l'économie du pays et à améliorer le climat des affaires".

"La diversification industrielle est un défi global et non pas spécifique à l'Algérie. C'est le cas dans d'autres pays, comme en Allemagne, face à la fin annoncée du charbon et du moteur automobile à combustion d'ici 2030", a-t-il expliqué.

Il a également estimé que la sortie de la crise sanitaire constitue "une opportunité" pour faire face aux défis de la diversification industrielle.

De son côté, la directrice nationale du programme, Nabila Sahnoune, a indiqué que ce programme, d'un coût total de 18,7 millions d'euros, vise à atteindre un accroissement de la part du secteur industriel dans

l'économie nationale tout en appuyant l'environnement global de l'entreprise afin de stimuler la création de nouvelles entreprises et de répondre aux attentes des opérateurs économiques.

De plus, ce programme qui doit s'achever en 2025, a permis l'acquisition d'équipements dont un data-center, un laboratoire d'essais mécaniques et un laboratoire de métrologie dimensionnelle. L'expert en diversification industrielle au sein du "padica", Amokrane Nouad, a cité les filières industrielles prioritaires dans le cadre de ce programme, à savoir l'agroalimentaire, la mécanique/automobile, l'électronique/électroménager, les mines, la pharmacie, le textile/cuir, la chimie et ses dérivés ainsi que la pétrochimie et la plasturgie.

R.N

PLF 2022

Le 1/5 du budget de l'Etat affecté aux transferts sociaux

Le projet de loi de finances 2022 (PLF2022) affecte un montant de 1942 milliards de DA pour les transferts sociaux, soit le un cinquième (1/5) du budget de l'Etat proposé pour l'année prochaine.



Le montant des transferts programmé équivaut à 19,7 % du budget de l'Etat de 2022 (contre 24% en 2021) et 8,4 % du produit intérieur brut (PIB) du pays (9,5 % en 2021), selon le projet de loi présenté, dimanche, à la Commission spécialisée de l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Pour l'aide aux ménages, il est consacré un budget de 597,7 milliards de DA contre 553,7 milliards de DA en 2021, réparti comme suit: 315,5 milliards de DA pour subventionner les prix des produits de base (céréales, lait, sucre, huile de table), 105,3 milliards de DA pour l'électricité, le gaz et l'eau, 45,13 milliards de DA pour les compensations des mé-

nages et 131,7 milliards de DA pour le soutien à l'Education.

Les transferts sociaux portent également sur le soutien des pensions avec 332,5 milliards de DA, la santé (361,1 milliards de DA) et l'habitat (247 milliards de DA).

Il s'agit également de 196 milliards de DA pour l'aide aux moudjahidine et 207,6 milliards de DA pour les catégories défavorisées et celles à faible revenu ainsi que les personnes aux besoins spécifiques.

Selon le même texte, il a été procédé officiellement à la révision de la politique de subvention publique généralisée par la mise en place d'un dispositif national de compensation au profit "des ménages éligibles" applicable à l'issue de la révision des prix des

produits subventionnés et concrétisé par "des transferts en numéraire direct" au profit de ces ménages. Cette mesure devrait être appliquée au terme de la promulgation des textes réglementaires définissant la liste des produits subventionnés concernés par la révision des prix, les catégories des ménages ciblés et les critères d'éligibilité pour bénéficier de la compensation ainsi que les modalités de transfert en numéraire.

Le projet de loi prévoit des dépenses globales de 9.858,4 milliards de DA, soit une hausse de 14 % par rapport à 2021.

Le budget fait état d'une hausse de 11,4 % des dépenses de fonctionnement et une hausse de 19,1 % de celles d'équipement.

R.N

AFIN DE PERMETTRE D'ÉLARGIR LEURS INVESTISSEMENTS

L'Etat compte renoncer aux bénéfices de Sonatrach et de Sonelgaz

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a fait savoir dimanche à Alger que l'Etat comptait renoncer aux bénéfices des deux groupes publics, Sonatrach et Sonelgaz, et d'autres entreprises publiques, pour leur permettre de les réinvestir et d'élargir leurs activités.

Lors du débat sur le projet de loi de Finances (PLF2022) et en réponse aux questions des députés de l'APN concernant les origines du déficit budgétaire, M. Benabderrahmane a précisé que le Gouvernement s'attend à une baisse des revenus exceptionnels, notamment des bénéfices des entreprises publiques comme "Sonatrach" et "Sonelgaz".

A ce titre, le Premier ministre a affirmé que l'Etat a décidé de renoncer aux bénéfices de "Sonatrach" et "Sonelgaz", pour leur permettre de les investir dans leurs domaines d'activité.

Concernant les moyens de résorber le déficit budgétaire, M. Benabderrahmane a affirmé que le Gouvernement "ne recourra pas à la planche à billets ni à l'endettement extérieur".

Il a également indiqué que le prix référentiel du baril de pétrole a été fixé à 45 dollars, alors que le prix du baril est actuellement aux environs de 85 dollars. Ainsi, le Fonds de régulation des recettes où sera versé ce surplus, "contribuera à l'absorption de ce déficit".

"L'Algérie est l'un des rares pays dans la région où la dette intérieure atteint des niveaux faibles, et qui n'a pas eu recours à l'endettement extérieur durant la période de la crise sanitaire en dépit de ses répercussions sur les économies du monde, et ce grâce aux mesures adoptées par les pouvoirs publics en la matière", a-t-il poursuivi.

Pour ce qui est de la révision de la politique de subvention, le Premier ministre a précisé que le Gouvernement "ne décidera pas, seule, des modalités de révision de cette politique", faisant état de "l'adoption d'une approche participative à cet effet, sur la base d'une étude scientifique préconisant le retour à la répartition équitable de la richesse". Pour ce faire, tous les acteurs concernés seront associés à la mise en place de cette politique, a affirmé M. Benabderrahmane.

Evouant le taux de chômage, le Premier ministre a précisé que les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS) concernaient uniquement le secteur formel, alors que le secteur informel emploie un grand nombre de citoyens.

R.N

VÉHICULES IMPORTÉS ET IMMATRICULÉS EN ALGÉRIE Régularisation "exceptionnelle"

Le projet de loi de finances (PLF) 2022 propose la régularisation exceptionnelle des véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers, mais vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies. "Les véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies, ayant fait l'objet de saisie avant le 3 juin 2021, donnent lieu à une régularisation exceptionnelle en matière douanière, de conformité et d'immatriculation, selon les conditions et modalités fixées par arrêté conjoint des ministres chargés des fi-

nances, de l'intérieur et des mines", stipule le projet de loi. Une taxe de régularisation fixée à 50.000 DA doit être payée contre la récupération du véhicule mis en fourrière, précise le texte, présenté dimanche à la commission spécialisée de l'APN par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Dans l'exposé des motifs, le PLF 2022 explique que, ces dernières années, un nombre "important" de véhicules importés temporairement avec des titres de passage en douane par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, ont été immatriculés sur le territoire national, et ayant fait l'objet de saisie par la suite. Sur le plan juridique, souligne la même source, ces véhicules doivent être réexportés avant l'expiration de la durée de vali-

dité du titre de passage en douane fixée à 6 mois.

Or, déplore le document, ces véhicules sont immatriculés en Algérie sur la base d'un dossier falsifié, vendus par la suite et transférés entre les différents wilayas, ajoutant que ces actes sont considérés comme un "délit douanier de première classe", selon l'article 325 du code des douanes.

"Constituent des délits de première classe, les actes d'importation ou d'exportation sans déclaration, relevés lors des opérations de vérification ou de contrôle et qui consistent en la vente, l'achat, l'immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étrangère, sans accomplissement préalable des formalités douanières prescrites par la réglementation ou l'apposition de numéros minéralogiques tendant à faire croire que ces moyens de transport ont été régulièrement dédouanés" sti-

pule l'article.

A cet effet, un nombre "considérable" de ces véhicules a été saisi durant les dernières années, et un grand nombre de propriétaires de ces véhicules qui les ont acquis de "bonne foi" et de manière légale protestent auprès des institutions publiques compétentes afin de récupérer leurs véhicules contre acquittement des droits de douanes à titre symbolique.

Ainsi, afin de préserver les droits des propriétaires des véhicules victimes d'opérations de fraude, d'éviter la détérioration de l'état des véhicules, d'une part et, permettre au Trésor public d'enrichir des ressources financières, tout en réduisant la pression sur les fourrières, d'autre part, il est proposé à travers cette mesure, de prévoir la régularisation exceptionnelle et définitive de la situation de ces véhicules.

R.N

OMS

Mettre une fin à la pandémie est "un choix"

La pandémie de Covid-19 prendra fin "lorsque le monde choisira d'y mettre fin" car "tous les outils" sont désormais disponibles pour combattre le virus, a déclaré dimanche le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, renouvelant ses appels à une distribution plus équitable des vaccins. "La pandémie prendra fin lorsque le monde choisira d'y mettre fin, c'est entre nos mains, nous avons tous les outils dont nous avons besoin", a lancé le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors d'une conférence à Berlin.

Il a déploré que jusqu'ici "le monde n'ait pas utilisé ces outils à bon escient", soulignant qu'avec "près de 50.000 décès par semaine" dans le monde, "la pandémie est loin d'être terminée". Le chef de l'OMS s'exprimait lors de la cérémonie d'ouverture du "Sommet mondial sur la santé", un événement annuel réunissant professionnels et politiques à Berlin. L'OMS a fixé comme objectif que 40% de la population de chaque pays soit vaccinée d'ici la fin de l'année et 70% d'ici le milieu de 2022. Le Dr Tedros déplore régulièrement l'accaparement des vaccins anti-Covid par les pays riches. "L'objectif est atteignable, mais seulement si les pays et les entreprises qui contrôlent l'approvisionnement traduisent leurs déclarations en actions", a-t-il lancé à Berlin. "Les pays qui ont déjà atteint l'objectif de 40%, y compris tous les pays du G20 doivent céder leur place dans les livraisons de vaccins" au dispositif international Covax et au Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (Avat) mis en place par l'Union africaine, a plaidé le Dr. Tedros. Quant aux fabricants de vaccins, ils "doivent partager le savoir-faire, la technologie et les licences, ainsi que la renonciation aux droits de propriété intellectuelle". Dans un message vidéo enregistré, le chef de l'ONU Antonio Guterres a estimé que "le triomphe des vaccins - développés et mis sur le marché en un temps record - est réduit à néant par la tragédie d'une distribution inégale. "Le nationalisme et la thésaurisation des vaccins nous mettent tous en danger", a-t-il déploré.

POUR CRÉER UN VACCIN CONTRE LE COVID-19
500 000 requins pourraient être tués

Depuis le début de la pandémie, les laboratoires du monde entier travaillent d'arrache-pied pour confectionner un vaccin contre le Covid-19.

Plusieurs associations et groupes écologistes, comme Shark Allies, pointent du doigt l'utilisation d'une substance présente dans le foie des requins. Ce qui pourrait engendrer l'abattage de centaines de milliers de squales pour garantir la production à grande échelle d'un vaccin.

Une substance déjà utilisée dans des vaccins
Depuis plusieurs décennies, le squalène est utilisé dans des vaccins. Le squalène est une substance qui se trouve dans différents endroits, notamment dans l'huile d'olive mais aussi dans le foie des requins. Mais son extraction est beaucoup plus rapide sur un requin qu'à partir d'huile d'olive. Le squalène est un constituant de certains adjuvants que l'on rajoute aux vaccins pour renforcer la réponse immunitaire explique l'Organisation mondiale de la santé. Il est par exemple utilisé depuis 1997 dans un vaccin anti grippal (FLUAD, Chiron), qui contient 10 mg de squalène par dose.

500 000 requins en danger

Dans cette course folle au vaccin contre le Covid-19, plusieurs laboratoires utiliseraient cette substance. La société pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline a ainsi révélé qu'elle utilisait déjà du squalène pour un vaccin contre la grippe et qu'elle fabriquerait un milliard de doses de cet adjuvant pour l'utiliser dans un potentiel vaccin contre le Covid-19. Shark Allies a estimé qu'il faut environ 3 000 requins pour produire 1 tonne de squalène. L'organisation à but non caritatif a calculé qu'il faudrait 250 000 requins pour vacciner tout le monde avec un vaccin qui contient du squalène. Ce nombre monte à 500 000 s'il faut deux doses par personne, comme l'expliquent



Les chercheurs. Certaines espèces riches en squalène, comme le requin pèlerin, sont pourtant classées comme "vulnérables".

potentiel de sources alternatives de ses matières premières lorsque cela est possible".

Un nombre de requins tués contesté

Il est important de comprendre que ces chiffres sont issus des calculs de l'ONG Shark Allies. Comme le souligne FranceInfo, ils se basent sur des données existantes, comme la dose de squalène dans des vaccins déjà produits (10mg de squalène par dose). On ne sait pas encore quelle dose de squalène sera nécessaire pour un potentiel vaccin contre le Covid-19, ni même si les vaccins utiliseront du squalène.

Autre élément à prendre en compte, Shark Allies estime qu'il faut 3 000 requins pour produire une tonne de squalène sans sourcer cela. Dernière chose à savoir, le nombre de "500 000 requins" est calculé en partant du principe que l'ensemble des 7,5 milliards d'habitants de la planète prenne une double dose du vaccin, ce qui est loin d'être évident.

Une solution synthétique ?

Pour éviter ce drame environnemental, certains essaient de trouver une solution. Comme la société Amryis, dans la Silicon Valley, qui produit du squalène synthétique, qui sert notamment pour les cosmétiques depuis déjà plusieurs années. Un produit tout aussi efficace qui pourrait être imposé, même pour la production de vaccins, pour éviter la dépendance à la pêche au requin. Shark Allies se mobilise également contre l'abattage de requins pour le squalène. Une pétition en ligne a déjà atteint les 10 000 signatures. Un véritable débat environnemental auquel devront faire face les laboratoires. Un porte-parole de GlaxoSmithKline a d'ailleurs révélé que l'entreprise était "engagée dans la protection de l'environnement et explore le

CHINE

Nouveaux confinements et restrictions

Les autorités ont imposé lundi des confinements à des dizaines de milliers d'habitants du nord de la Chine et demandé aux Pékinois de limiter leurs déplacements en raison d'un rebond des cas de Covid-19 dans le pays, à une centaine de jours du démarrage des JO d'hiver de Pékin. La Chine a recensé 39 nouveaux cas de Covid-19 lundi et plus d'une centaine sur la semaine écoulée, la plupart de ces conta-

minations étant liées aux déplacements d'un groupe de touristes. Les autorités chinoises, qui pratiquent une politique de "tolérance zéro" à l'égard du virus, ont réagi promptement, imposant des restrictions et organisant des campagnes de dépistage de masse dans les régions affectées.

À Pékin, où doivent démarrer les Jeux Olympiques d'hiver le 4 février, un marathon auquel devaient participer quelque 30.000 coureurs le 31 octobre a été re-

porté sine die "de manière à prévenir le risque de transmission épidémique", selon les organisateurs.

Le marathon de Wuhan, qui devait compter 26.000 participants dimanche dernier dans la ville où le nouveau coronavirus avait été identifié pour la première fois fin 2019, avait été lui aussi annulé au dernier moment pour les mêmes raisons.

Un responsable municipal de Pékin a demandé aux habitants

d'éviter les voyages "non nécessaires" hors de la ville ainsi que les rassemblements à grande échelle pour le moment.

Toute personne arrivant à Pékin en provenance d'une région où des cas de Covid-19 sont recensés doit présenter un test négatif, ont indiqué les autorités.

Les nouveaux cas de Covid-19 ont été détectés dans onze provinces, situées pour la plupart dans le nord du pays. À Ejn, une ville de Mongolie intérieure dans le nord du pays, environ 35.000 personnes se sont vu imposer un confinement de deux semaines à partir d'hier.

Dans certaines villes du nord, dont Lanzhou, la capitale de la province du Gansu, les services de bus et de taxis ont été suspendus et des sites touristiques ont été fermés aux visiteurs.

Dimanche, les autorités avaient déjà annoncé la suspension des voyages touristiques organisés dans cinq zones où des cas de Covid-19 ont été signalés, dont Pékin.

MYOCARDITE | Cet effet secondaire peut vous toucher après la deuxième dose

Les Centres régionaux de Pharmacovigilance de Lille et Besançon (France) ont publié un rapport sur la vaccination contre le coronavirus. Selon les résultats, il existe ainsi un surrisque de myocardite avec le vaccin Moderna. Dans un premier temps, il est important de définir ce qu'est une myocardite : il s'agit d'une "inflammation au niveau du muscle cardiaque. Celle-ci est généralement d'origine infectieuse", selon la définition du site passeportsanté.net.

Une partie de la population plus à risques

En d'autres termes, une myocardite s'apparente à une grippe, avec de la fièvre, des maux de tête, des maux de gorge, ainsi que, surtout, une violente douleur au niveau de la poitrine, un essoufflement et une arythmie cardiaque. Ainsi, après les dix millions d'injections du vaccin Moderna, 106 cas de myocardites ont été dénombrés. Et selon le rapport, les jeunes hommes de moins de 30 ans ont

plus de risques d'attraper une myocardite que les autres. "Le taux de notification est plus élevé chez les garçons de moins de 30 ans, en particulier après la deuxième injection et dans la tranche d'âge entre 18 et 24 ans", est-il ainsi écrit.

La balance bénéfice/risque toujours positive

Même son de cloche pour les 12-17 ans, avec un "mais" : pour eux, les chiffres "suggèrent les mêmes conclusions, mais elles sont encore

trop préliminaires pour pouvoir conclure à une potentielle différence entre les deux vaccins à ARN". Il est toutefois très important de rappeler que ces données "ne remettent pas en cause à ce jour le rapport bénéfice/risque des vaccins contre le Covid-19". Il y a quelques jours, la Haute Autorité de santé avait recommandé de ne plus utiliser le vaccin Moderna - de façon temporaire - pour la troisième dose à cause du risque de péricardites et de myocardites chez les jeunes.



ALGER

Un record de précipitations enregistré à Draria

La quantité des pluies tombées au niveau de Draria (Ouest d'Alger) a atteint près de 144 mm jusqu'à 7h de la journée de dimanche, enregistrant ainsi un record par rapport aux pluies enregistrées dans la commune de Bouzareah durant les inondations de Bab El Oued en 2001, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger. "Les pluies tombées au niveau de Draria (près de 144 mm) ont enregistré un record plus que celui enregistré à Bouzareah durant les inondations de Bab El Oued en

2001, qui est de 132 mm", a précisé la même source, soulignant que la moyenne annuelle des précipitations enregistrées au niveau d'Alger "s'élève à près de 600 mm, alors que le taux de précipitations observé, samedi, à Draria est de près de 20 % et ce dans un délai de moins de 24 heures". Les services de la wilaya d'Alger ont souligné que "les stations de la Société d'eau et d'assainissement d'Alger (SEAAL) ont enregistré jusqu'à 7h des précipitations dont les quantités ont atteint 144 à Draria, 126

mm à Ain Benian, 100 mm à Baba Hassan, 88 mm à Kouba et 76 mm à El Kharouba". Il s'agit également de Tafoura (64 mm), Bordj El Kiffan (63 mm), Bab Ezzouar (41 mm), Rouiba (28 mm) et Ain Taya (23 mm). Les précipitations étaient élevés au niveau des régions ouest de la capitale par rapport aux régions est", a ajouté la même source, précisant que "les agents de la protection civile et les différents établissements concernés de la wilaya d'Alger poursuivent leurs efforts face à ces intempéries".

NAAMA

Nouvelle ligne aérienne entre Mecheria et Alger

Une nouvelle ligne aérienne Mecheria-Alger a été inaugurée, dimanche, avec la programmation par la compagnie Air Algérie d'un premier vol à partir de l'aéroport "Cheikh Bouâmama", à destination de l'aéroport "Houari Boumediène" a-t-on appris du directeur des transports de la wilaya de Naama.

A l'occasion du lancement de cette nouvelle liaison aérienne, Boudaoud Bachir a souligné que la mise en exploitation de cette ligne s'inscrit dans le cadre de l'impulsion d'une dynamique des services de transport aérien domestique et de la relance des activités des aéroports de l'intérieur du pays.

Il s'agit d'un vol hebdomadaire entre les deux aéroports de Mecheria et d'Alger programmé chaque dimanche.

Devant les représentants de la presse, les habitants de la région ont salué cette décision qui leur facilitera leurs déplacements vers la capitale pour divers motifs et réduira la durée du voyage. Les avions du pavillon national assureront la traversée en 90 minutes alors que voyage nécessite entre 8 et 9 heures par route. Tout en exprimant leurs vœux de voir le lancement d'autres lignes à partir de l'aérodrome de Mécheria vers d'autres destinations comme Constantine et Ouargla, des citoyens ont considéré que le prix du billet pour Alger reste un peu élevé.

Pour sa part, le délégué de la compagnie Air Algérie au niveau de l'aérodrome de Mécheria, Lakhdar Sid, a indiqué que l'ouverture de nouvelles lignes demandées par les citoyens se fait selon une étude périodique de faisabilité des aspects économique et commercial.

ORAN

Récupération de 375 assiettes foncières destinées à l'investissement

Pas moins de 375 assiettes foncières attribuées dans le cadre de l'investissement industriel, à travers différentes zones d'activités d'Oran ont été récupérées pour non réalisation des projets prévus, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'industrie. La commission de wilaya du suivi du foncier industriel, après plusieurs sorties sur le terrain, a annulé 307 décisions d'attribution de terrains pour la réalisation de projets d'investissement. Ces mesures ont permis de récupérer 375 parcelles de terrain au niveau des différentes zones d'activités restées inexploitées à ce jour par leurs bénéficiaires, a indiqué la même source.

Ces assiettes ont été récupérées dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel destiné à l'investissement, a rappelé la même source, ajoutant que la commission poursuit l'opération en vue de mettre au point les attributions accordées, de façon à ce que chaque investisseur respecte ses engagements.

La décision de l'annulation des attributions a été prise, après que les bénéficiaires retardataires aient reçu des mises en demeure officielles, suite à des enquêtes et des visites répétées aux sites attribués, a-t-on souligné, faisant savoir que les assiettes récupérées seront attribuées à des investisseurs sérieux. Néanmoins, la même direction a précisé que s'il est prouvé que l'investisseur n'a pas lancé les travaux de réalisation de son projet en raison d'obstacles, il sera pris en charge et bénéficiera d'un délai suffisant pour poursuivre les travaux et réaliser son projet. Dans le même contexte, la direction locale de l'industrie a reçu de nombreuses demandes d'investissement dans différents domaines, de l'agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique entre autres. Ces requêtes sont en phase d'étude, a-t-on assuré. La wilaya d'Oran dispose de cinq zones industrielles et 35 zones d'activités, rappelle-t-on.

AÏN DEFLA

20 millions de dinars pour l'amélioration du repas scolaire

Pas moins de 20 millions de dinars ont été mobilisés par les services de la wilaya de Aïn Defla en vue d'améliorer le repas scolaire à travers les établissements éducatifs de la wilaya notamment ceux des zones d'ombre, a indiqué dimanche le wali, Embarek El Bar.



Le wali, qui intervenait dans le cadre du conseil de l'exécutif de la wilaya, a mis en exergue l'importance de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, il est à la tête desquelles figure le volet inhérent au repas scolaire.

"Si l'élève se nourrit convenablement est de manière équilibrée, il est clair que cet état de fait ne pourra que se répercuter positivement sur son rendement scolaire", a-t-il fait remarquer, instruisant les responsables locaux à se rendre

"au moins une fois par semaine" pour s'enquérir des conditions de fonctionnement des cantines scolaires. Abordant le transport scolaire relatif au cycle primaire, il a rappelé le rôle dévolu aux collectivités locales dans ce domaine, relevant que le transport des cycles moyen et secondaire relève des prérogatives de la direction de l'éducation.

Il a toutefois noté que le transport scolaire du cycle primaire peut profiter aux élèves des cycles moyen et secondaire à

condition que ceux-ci habitent des zones enclavées.

Au sujet du logement rural, le chef de l'exécutif a noté l'importance d'en faire bénéficier les demandeurs remplissant les conditions d'éligibilité à ce segment, mettant en exergue les efforts consentis par l'Etat à ce propos.

"Compte tenu que la wilaya de Aïn Defla est par essence rurale, nous ne pouvons qu'encourager l'aide à l'habitat se rapportant à cet espace géographique", a-t-il fait savoir.

Observant que les responsables

locaux, particulièrement les chefs de daïra, constituent le "prolongement" des services de la wilaya, il a mis en exergue leur rôle en matière de décellement des lacunes se rapportant à la gestion ainsi qu'aux problèmes rencontrés par le citoyen.

"Il est absolument nécessaire que les responsables locaux sortent sur le terrain pour déceler les lacunes se rapportant à la gestion ainsi qu'aux problèmes auxquels fait face le citoyen en vue de les résoudre ou, tout au moins, en atténuer de l'acuité", a-t-il recommandé.

TIPASA (PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)

Lancement du programme Innovation-Développement

Le Programme Innovation-Développement des petites et moyennes entreprises (INNODEV) visant la modernisation du tissu industriel national a été lancé dimanche à partir de la wilaya de Tipasa en collaboration avec l'Agence Allemande de coopération internationale (GIZ). Le programme a été lancé à partir de Tipasa, avant sa généralisation à 11 autres wilayas du pays, en présence du wali Ahmed Mabed et du responsable chargé de la gestion de la direction des petites et moyennes entreprises (PME) auprès du ministère de l'Industrie, Harraz Mehadj.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue du lancement de ce projet, M. Harraz a indiqué qu'il s'agit d'un nouveau programme "visant la modernisation des PME en vue du renfor-

cement des capacités du tissu industriel, ceci d'autant plus que le plan d'action du Gouvernement compte beaucoup sur ce type d'entreprises et sur les start-up pour diversifier l'économie nationale et promouvoir les exportations hors hydrocarbures", a-t-il expliqué.

Le projet INNODEV s'articule autour de quatre (04) axes liés à l'économie verte et à l'efficacité des ressources, la conquête de nouveaux marchés, le management de l'innovation et la réduction de la mortalité des entreprises.

Harraz Mehadj, qui a observé que le nombre de PME actuel, estimé à 1,2 million d'unités, soit une moyenne de 28 entreprises pour 1000 habitants "demeure insuffisant", a souligné les efforts consentis par le ministère

de tutelle pour relever ce nombre, par l'encouragement de la compétitivité.

Il a cité, entre autres, actions consenties pour consacrer cet objectif de hausse du nombre des PME, la promulgation en 2018 de la nouvelle loi d'orientation pour la promotion des petites et moyennes entreprises, ajoutant que des "nouvelles réformes ont été lancées dans le secteur, visant notamment la création d'entreprises, leur développement et la garantie et de leur pérennité".

"Les services du ministère de l'Industrie œuvrent, de concert avec d'autres départements ministériels, en vue du relèvement du nombre d'entreprises économiques, à l'échelle nationale, pour le porter à trois (3) millions d'unités de PME, à l'avenir", a fait savoir Harraz Mehadj.

ORAN (CNAS-PÉNALITÉS DE RETARD) 4.000 employeurs bénéficient des mesures d'exonération

Plus de 4.000 employeurs débiteurs de la wilaya d'Oran ont bénéficié des mesures d'exonération de toutes les pénalités de retard de paiement des cotisations à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et ce, depuis le lancement de l'opération en septembre dernier, a annoncé, dimanche le directeur de l'agence de wilaya de cette caisse, Mehdi Rahal.



M. Rahal a déclaré à la presse, en marge de l'ouverture des portes ouvertes, organisées par l'agence CNAS d'Oran au profit des employeurs sous le slogan "La sécurité sociale est un acteur fondamental dans la contribution à la relance économique", que "l'opération se déroule dans de bonnes conditions et enregistre une affluence considérable des employeurs dont le nombre a dépassé les 4.000 bénéficiaires des mesures de suppression des pénalités de retard". Ces mesures décidées par l'Etat en août dernier, concernant l'exemption des pénalités de retard pour les chefs d'entreprises

qui sont redevables vis-à-vis de la caisse et qui sont soumis aux conditions de paiement des cotisations principales lesquelles, interviennent dans le cadre de l'allègement des charges induites par la pandémie du coronavirus et partant, leur impact sur les différents secteurs de l'activité économique, a-t-il souligné. L'agence d'Oran a procédé à la création d'un bureau portant le numéro 13 pour prendre en charge les attentes de cette catégorie d'opérateurs économiques pour régulariser leur situation envers la caisse, a indiqué le même responsable. Nouvellement créé au niveau du siège de l'agence de wilaya, ce bureau reçoit quotidiennement

entre 40 et 60 employeurs parmi les chefs d'entreprises dont les doléances sont prises en charge et qui sont orientés, aussitôt, pour leur faire connaître les mesures incitatives y afférentes et régulariser leur situation. Le guichet de proximité relevant de l'agence CNAS de la wilaya participe à cette opération de sensibilisation vu l'importance de ces mesures à travers des sorties de terrain au niveau des communes de la wilaya d'Oran et les zones d'ombre. Ainsi, 12 sorties de terrain de sensibilisation ont été effectuées depuis la mi-septembre, pour faire connaître ces mesures aux chefs d'entreprises et les employeurs, a-t-il fait savoir.

Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuit jusqu'au 31 janvier prochain, a le mérite d'encourager un plus grand nombre possible de chefs d'entreprise et autres employeurs pour accomplir leur devoir envers la caisse de sécurité sociale et de veiller à régulariser leur situation sociale, de même qu'elle vise à diffuser la culture du relationnel à travers le bon accueil et l'orientation et à montrer les avantages que leur offre la CNAS en matière de prestations électroniques à distance, notamment en cette période crise sanitaire. A signaler que la CNAS recense dans la wilaya d'Oran pas moins de 13.200 employeurs débiteurs.

JIJEL

Reboisement prévisionnel de plus de 400 ha de diverses essences

La conservation des forêts de Jijel a tracé un "important" programme portant sur le reboisement de plus de 400 ha de diverses essences à travers les massifs forestiers de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure. L'opération de reboisement qui débutera demain lundi, portera sur le reboisement de plus de 400 ha de différentes essences pour renforcer le couvert végétal de la wilaya et remplacer les aires ravagées par les feux de forêts, a indiqué à l'APS le chef du service extension du patrimoine forestier de cette conservation, Nacer Mohamedi. Cette campagne de reboisement est scindée en trois tranches, en premier

lieu un programme sectoriel portant sur la plantation de 90.500 plants sur une surface 181 ha, un autre du Fonds national de développement rural prévoyant de mettre en terre 133.200 plants sur une aire de 222 ha, tandis que le troisième concerne les campagnes bénévoles des associations qui prévoit la plantation de 21.500 arbustes, en plus du programme de remplacement des aires dévastées par les feux portant sur la mise en terre de 41.359 arbres fruitiers, a détaillé la même source. Selon le même cadre, la conservation locale des forêts œuvre ainsi, au titre du programme tracé pour la campagne 2021/2022, de mettre en terre 286.559

plants d'arbres de diverses espèces, dont le chêne-liège et le caroubier. M. Mohamedi a également indiqué que la conservation des forêts a conclu huit conventions avec des associations locales auxquelles a été confiée la mission de reboiser certaines aires forestières et de procéder au suivi. L'objectif de ces conventions est d'assurer le succès des opérations de reboisement, a noté le même responsable. Pour rappel, les feux de forêts de l'été 2021 ont détruit, à travers la wilaya de Jijel, 3.400 ha dont 254 ha de vergers arboricoles comportant notamment 22.500 oliviers, avaient indiqué précédemment des responsables de la direction des services agricoles à l'APS.

GUELMA

Mise en terre attendue de 377.000 arbustes durant l'exercice 2021-2022

Les services de la conservation des forêts de la wilaya de Guelma ont prévu la mise en terre de 377.000 arbustes durant l'exercice 2021-2022, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation locale des forêts.

La campagne de reboisement débutera officiellement, demain lundi, dans la région de Zemile dans les forêts de Beni Salah, situées dans la commune de Medjez Sfa et se poursuivra jusqu'au 21 mars 2022, avec pour objectif de reboiser 574 ha de surfaces réparties à travers 16 communes, notamment les aires dévastées par les incendies de l'été passé, a précisé à l'APS le conservateur local des forêts, Boubaker Ouadi.

L'eucalyptus, le chêne-liège, le caroubier, le pin d'Alep et le cyprès sont les principales essences qui seront plantées durant cette campagne, a ajouté le même cadre. Le reboisement des aires ciblées au titre de la campagne 2021/2022 permettra le renouvellement du couvert végétal et la réhabilitation des forêts ravagées par les incendies de l'été passé, a assuré M. Ouadi qui a rappelé que les feux de forêts de l'été 2021 avaient parcouru une superficie de 5.300 ha.

Il a aussi rappelé que la campagne de reboisement de la saison précédente a permis la plantation de 361.000 arbustes de diverses espèces.

La nouvelle campagne de reboisement verra la participation de 20 associations locales signataires de conventions avec la conservation des forêts en vertu desquelles elles prendront en charge la mise en terre de 60.000 plants à travers 16 communes, selon la même source.

BATNA (CAMP DE SCOUTS INTERNATIONAL)

Lancement prochain des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation d'un camp de scouts international dans la ville de Batna, le deuxième du genre dans le pays après celui de Sidi Fredj (Alger), seront prochainement lancés, a-t-on appris dimanche auprès du commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA). Ce camp sera réalisé sur un site appelé localement "la pépinière", situé derrière l'hôtel public Chélia, à l'adresse à l'APS le commissaire de wilaya des SMA, Hassan Boulounis, précisant que le lancement des travaux de ce projet ambitieux qui sera accompagné par la commune et la wilaya de Batna aura lieu à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice.

Il a ajouté que l'ouverture officielle de ce camp est prévue pour le 27 mai 2022 à l'occasion de la journée nationale des scouts. Conçu par un bureau d'études spécialisé, ce futur camp répondra aux normes internationales et pourra accueillir des délégations de scouts de différents pays ainsi que des wilayas du pays, avec une espace de camping pour les scouts et d'autres pour les familles et les enfants de la ville, a souligné la même source.

S'étendant sur une aire de 1,5 ha, ce camp sera "écologique" par excellence puisqu'il sera construit avec des matériaux non nocifs pour l'environnement, dont le bois, sur un site déjà boisé, composé d'imposants arbres forestiers comme le pin d'Alep et d'autres espèces plus rares, a ajouté M. Boulounis. L'un des objectifs de ce camp sera d'assurer la formation des jeunes au travers d'ateliers encadrés par des scouts bénévoles et la création d'une pépinière qui apportera de la verdure à la ville et la wilaya, selon la même source.

Dans la wilaya de Batna, 53 groupes de scouts sont actifs, a précisé le commissaire de wilaya des SMA, qui a fait état d'un travail de coordination avec la direction de la jeunesse et des sports pour la création d'environ 30 nouveaux groupes pour couvrir l'ensemble des 61 communes de la wilaya.



FOOT/ CAN-2022 FÉMININE
(ELIMINATOIRES /1RE TOUR - RETOUR) SOUDAN - ALGÉRIE

Simple formalité pour les Algériennes



L'équipe nationale de football (dames), large vainqueur en match aller (14-0), affrontera, pour la forme, aujourd'hui son homologue soudanaise, au stade d'Oumdurman (18h00, algériennes), en match comptant pour le 1er tour (retour) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 au Maroc.

Les Algériennes, qui se sont baladées lors de la première manche, disputée mercredi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine, croiseront le fer de nouveau avec une équipe soudanaise, qui va aborder ce match retour avec l'intention de sauver l'honneur.

"Notre premier objectif est de se qualifier pour la 6e CAN. En match aller, nous avons respecté le Soudan, qui reste une équipe qui vient de se créer. Les choses sérieuses vont commencer pour nous lors du 2e et dernier tour, face à l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique, et qui avait pris part au dernier mondial 2019 en France", a indiqué la sélectionneuse nationale Radia Fer-toul.

A pied d'œuvre depuis vendredi à Khartoum, les coéquipières de Naïma Bouheni, auteur d'un quadruple lors de la première manche, tenteront de confirmer leur large succès, une manière de préserver la

dynamique, en vue des prochaines échéances.

Sur le plan de l'effectif, Radia Fer-toul pourra compter de nouveau sur les services de la milieu de terrain Myriam Benlazar (AJ Auxerre/France), qui a rejoint le groupe mercredi soir, après avoir raté le premier rendez-vous. Cette double confrontation face au Soudan, est la première sortie des Algériennes, presque deux mois après leur participation à la Coupe arabe des nations, disputée au Caire (Egypte). Lors de ce rendez-vous arabe, la sélection algérienne avait été éliminée en demi-finale, après sa défaite devant la Tunisie (2-2, aux t.a.b : 3-4).

Le prochain adversaire de l'Algérie au 2e et dernier tour qualificatif (14-23 février 2022), l'Afrique du Sud, a également atomisé en déplacement le Mozambique (7-0), mettant ainsi les deux pieds au prochain tour.

Le Maroc (pays hôte) sera rejoint par les 11 vainqueurs du 2e tour, pour prendre part à la phase finale prévue du 2 au 23 juillet 2022. Les quatre premiers seront directement qualifiés pour le Mondial 2023, qui sera organisé conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tandis que deux sélections supplémentaires disputeront le tournoi de barrage intercontinental.

ESPAGNE

Koeman pris à partie après le clasico, le Barça condamné

L'entraîneur néerlandais du FC Barcelone Ronald Koeman a été brièvement pris à partie par des supporters en colère après le clasico de Liga perdu 2-1 face au Real dimanche soir, des faits condamnés par le club catalan sur Twitter. Après le match perdu au Camp Nou, Ronald Koeman a été chahuté par quelques dizaines de personnes, qui ont encerclé sa voiture et l'ont insulté au moment où il quittait le stade. Le technicien néerlandais a ralenti pour éviter tout accident, puis a réussi à s'en aller. La scène, diffusée sur les réseaux sociaux, a duré seulement quelques secondes. Le FC Barcelone "condamne publiquement les gestes violents et insultants qui ont visé notre entraîneur à la sortie du Camp Nou", a réagi le club, assurant qu'il prendrait "les mesures de sécurité et disciplinaires pour que ce genre de faits regrettables ne surviennent plus". Alors que son poste semblait menacé en septembre, Koeman avait finalement reçu le soutien du président du Barça, Joan Laporta, qui l'avait conforté à sa place. Mais une partie des supporters demandent toujours la démission de l'entraîneur néerlandais, encore sous contrat jusqu'à l'été prochain mais fragilisé par la défaite dans le clasico dimanche pour la 10e journée de Liga.

R.S.

WOLFSBURG

L'entraîneur, Mark van Bommel licencié après cinq mois

L'entraîneur de Wolfsburg Mark van Bommel a été licencié après cinq mois à la tête de l'équipe à cause de mauvais résultats, a annoncé le club dimanche. L'ancien milieu de terrain néerlandais, âgé de 44 ans, avait été nommé en juin à la tête de Wolfsburg, avec l'ambition d'atteindre la Ligue des champions. Le club de Basse-Saxe a subi samedi à domicile contre Freiburg (2-0) sa quatrième défaite d'affilée, lors de la 9e journée, et est tombé à la neuvième place de la Bundesliga. Il est également dernier de son groupe en Ligue des champions, avec deux points. Pendant la rencontre, les tribunes ont crié "Van Bommel out !". "Je suis surpris et déçu par cette décision car je suis certain que nous aurions réussi à remonter la pente ensemble", a réagi l'ancien joueur du Bayern Munich.

R.S.

FOOT-LIGUE 1 FRANÇAISE (11^E JOURNÉE)

Les Niçois Atal et Delort renversent Lyon (3-2)

L'équipe de Nice a battu en extrême, dimanche à domicile, son homologue de Lyon (3-2), après avoir été mené 2-0 à neuf minutes de la fin du match comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 française. Le défenseur algérien Youcef Atal (81 SP) ont permis à Nice d'égaliser à 2 à 2, avant que Evann Guessand ne porte l'estocade (3-2) à la 90+3. La formation lyonnaise avait bien entamé la rencontre en ouvrant le score à la 35e minute de jeu par Toko Ekambi, avant d'ajouter un second but en seconde mi-temps par Houssam Aouar (68). A l'issue de cette rencontre, Nice occupe, avec 19 points, la 2e place au classement de la Ligue 1 française dominé par le Paris SG avec 27 points. Lyon est classée à la 7e place avec 16 points.

R.S.

FOOT/ ANGLETERRE

Manchester United sévèrement battu à domicile par Liverpool (5-0)

Manchester United a été battu à domicile par Liverpool (5-0) et Mohamed Salah, auteur d'un triplé, dimanche lors de la 9e journée de Premier League, une déroute historique qui remet en cause l'avenir d'Ole Gunnar Solskjaer sur le banc des Red Devils.



MU était déjà mené 4-0 à la pause, une première dans son histoire en Premier League. Salah encore brillantissime, avait alors marqué ses deux premiers buts (38e et 45+5) avant d'enfoncer le clou juste après la pause (50e). L'Égyptien a également délivré une passe décisive pour Naby Keïta (1-0, 5e). Diogo Jota (2-0, 18e) a inscrit le 5e but des Reds qui reviennent dans le sillage du leader Chelsea, avec 21 points contre 22 pour les Blues, loin devant les Red Devils, septièmes avec 14 unités seulement.

Solskjaer ne veut pas "abandonner"
L'entraîneur de Manchester United Ole Gunnar Solskjaer a rejeté toute idée de démission après l'humiliation 5-0 subie par son équipe à domicile face à Liverpool dimanche, le "jour le plus sombre" qu'il a

connu à la tête des Red Devils. "J'ai trop avancé, on a trop avancé ensemble en tant que groupe pour abandonner maintenant", a commenté après le match sur Sky Sports le Norvégien, interrogé pour savoir si ce résultat le faisait douter quant à sa capacité d'être toujours l'homme de la situation. "Ce n'est pas facile de trouver les mots, à part que c'est le jour le plus sombre que j'ai connu à la tête de ces joueurs", a lâché Solskjaer, visiblement marqué par cette défaite face à un rival historique, qui a mené 4-0 à Old Trafford à la pause, du jamais-vu. "On peut regarder les saisons passées où on a eu des grosses défaites, on a perdu (ici) 6-1 contre Tottenham (l'an dernier). Là, c'était pire et face à cet adversaire, ça rend cela infiniment pire en tant que gars de Manchester", a-t-il poursuivi. Il y avait une classe d'écart entre Manchester

et les Reds lors de ce match qui relègue United au 7e rang, à huit longueurs du leader Chelsea et sept de son dauphin Liverpool, après neuf journées de Premier League. "On n'a pas été à la hauteur individuellement et en tant qu'équipe. On ne peut pas laisser à une équipe comme Liverpool autant d'occasions, mais malheureusement c'est ce qu'on a fait", a analysé l'entraîneur des Red Devils. "Ils ont été réalistes, on n'a pas concrétisé nos occasions au début du match et le troisième but qu'ils ont marqué a fait basculer définitivement la rencontre", a encore jugé le Norvégien. "Il faudra dépasser ça aussi vite que possible et continuer à avancer (...) les joueurs vont être déprimés, mais je sais qu'ils ont du caractère. On a touché le fond", a-t-il conclu.

R.S.

FOOT/ CHAMPIONNAT DES PAYS-BAS

L'Ajax atomise le PSV Eindhoven 5-0

L'Ajax Amsterdam a battu le PSV Eindhoven dimanche 5 à 0 dans le match au sommet de la 10e journée entre les deux premiers du Championnat des Pays-Bas, et compte désormais quatre longueurs d'avance sur son dauphin au classement. Les hommes d'Erik Ten Hag ont porté un coup psychologique très rude à leur adversaire, grâce à des buts de Steven Berghuis (19e), Sébastien Hal-

ler (56e, par ailleurs auteur de deux passes décisives), Anthony (66), Davy Klaassen (76e) et Dusan Tadic (92e). Quatre jours après avoir donné une leçon de football au Borussia Dortmund (4-0) en Ligue des champions, les Ajacides sont actuellement sur un petit nuage. Certaines statistiques le prouvent. Comme le relevait en début de semaine passée l'Observatoire du football CIES, les Lanciers sont l'équipe qui se

procure le plus d'occasions à travers toute l'Europe: 11,9 opportunités franches par match de championnat en moyenne. Personne, si ce n'est l'Inter Milan (11,4), n'arrive à la cheville de l'Ajax, qui avait déjà séduit l'Europe en 2019 en parvenant à se hisser en demi-finale de Ligue des champions. Malgré l'exode de leurs stars de l'époque (Frenkie De Jong, Matthijs De Ligt ou Hakim Ziyech) ou encore Donny van

de Beek, le coach Erik Ten Hag est parvenu à maintenir cette formation à niveau. Il s'appuie sur des éléments expérimentés (Blind, Berghuis, Klaassen, Tadic), des jeunes issus du centre de formation De Toekomst et un attaquant de pointe dans la forme de sa vie, l'international Ivoirien Sébastien Haller (déjà 14 buts toutes compétitions confondues cette saison).

R.S.

FOOT-LIGUE DES CHAMPIONS ET COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Carton plein pour les clubs algériens

Les quatre représentants algériens dans les compétitions africaines des clubs ont réussi, ce week-end, un carton plein avec la qualification de l'ES Sétif et du CR Bélouzdad pour la phase des poules de la Ligue des champions, et le passage de la JS Saoura et de la JS Kabylie aux seizièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération.

En Ligue des champions, l'Entente de Sétif et le Chabab de Bélouzdad ont réalisé, hier dimanche à domicile, une belle opération, en parvenant avec brio à redresser une situation désavantageuse et à surmonter le retard de deux buts enregistré, respectivement face au FC Nouadhibou (3-1) et contre l'ASEC Mimosas (3-1) lors de la manche aller du 2e tour préliminaire de cette compétition.

Battus 3-1 au match aller à Nouakchott, les Sétifiens ont réussi à arracher la qualification, au stade du 8-mai 1945 de Sétif, grâce à leur victoire par 2 à 0 inscrits par Abderrahim Daghmoum (44') et Khalil Darfalou (85').

Le CR Bélouzdad, qui se trouvait dans la même situation critique que l'ESS, a lui aussi relevé le défi, en battant son homologue ivoirien l'ASEC Mimosas sur le score de 2 à 0, (mi-temps: 1-0), en match "retour" disputé dimanche soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger). Les deux réalisations ont été signées par Keddad (2e) et Bousseliou (47e). Dans l'autre compétition africaine des clubs, celle de la coupe de la Confédération, la JS Saoura et la JS Kabylie ont arraché leur billet pour les seizièmes de finale "bis".

La formation de Saoura s'est qualifiée, malgré le nul concédé face à l'ASAC Concorde sur le score de 1 à 1 (mi-temps: 0-0) pour le compte du 2e tour préliminaire (retour), disputé samedi soir au stade Omar-Hamadi d'Alger. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelaziz Lahmri (51e, penalty) pour la JS



Saoura, et Idrissa Thiam (90+1e s.p) en faveur des visiteurs.

Lors du match aller, disputé à Nouakchott, la JS Saoura s'était imposée sur le score de 2 à 1. Le second représentant algérien dans cette compétition, la JSK, a disposé de son homologue marocain, l'AS FAR de Rabat 2 à 1, en match retour du 2e tour préliminaire, disputé dimanche soir au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou.

Les deux buts du représentant algérien dans cette compétition ont été inscrits par Ali Haroun (56e et 90e+2), alors que Lambert Gueme Araina (58) avait égalisé pour le FAR. Lors du match aller joué à Rabat, les Canaris s'étaient imposés sur le score de (1-0).

Les matchs aller des sixièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération sont prévus du 26 au 28 novembre, alors que les matchs retour ont été programmés du 3 au 5 décembre.

TIRAGE AU SORT/ PHASE DE POULES

Le CRB et l'ESS dans le chapeau 3

Le CR Belouizdad et l'ES Sétif, représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, seront versés dans le chapeau 3, lors du tirage au sort de la phase de poules, prévu jeudi 23 décembre au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire, rapportent lundi les médias locaux.

Battus lors de la première manche, le Chabab et l'Entente ont réussi à renverser la vapeur dimanche à domicile.

Au stade Omar-Hamadi de Bologhine, le CRB, dont il s'agit de la deuxième participation de rang, s'est imposé (2-0) face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, après sa défaite en match aller (3-1) à Abidjan.

Le même scénario s'est produit au stade

du 8-mai 1945 de Sétif. "L'Aigle Noir" a dû attendre la fin de match (85e) pour poinçonner son ticket pour la phase de poules, en l'emportant (2-0) devant les Mauritaniens du FC Nouadhibou. Lors de la première manche, le club mauritanien s'est imposé (3-1).

La phase de poules débutera les 11 et 12 février 2022 avec le déroulement de la 1ère journée, et prendra fin les 1 et 2 avril, avec la programmation de la 6e et dernière journée.

Les quarts de finale se joueront en avril 2022 (aller 15-16 avril, retour: 20-21 avril), suivis un mois plus tard par les demi-finales (aller: 6-7 mai, retour: 13-14 mai). La finale se jouera sur terrain

neutre le 29 mai 2022.

Voici par ailleurs la composition des chapeaux :

Chapeau 1 : Al-Ahly (Egypte), ES Tunis (Tunisie), Wydad Casablanca (Maroc), Raja Casablanca (Maroc)

Chapeau 2 : Zamalek (Egypte), ES Sahel (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Horoya AC (Guinée)

Chapeau 3 : ES Sétif (Algérie), CR Belouizdad (Algérie), Al-Hilal (Soudan), Petro Atletico (Angola)

Chapeau 4 : Al-Merreikh (Soudan), Jwaneng Galaxy (Botswana), AmaZulu (Afrique du Sud), Sagrada Esperanca (Angola).

R.S

Brèves

CYCLISME / MONDIAUX 2021 SUR PISTE

L'Algérien Yacine Chalel 10e dans l'épreuve de l'élimination

Le cycliste algérien Yacine Chalel a décroché une honorable 10e place dans l'épreuve de l'élimination, disputée dimanche soir au Vélodrome de Roubaix (France), pour le compte des Championnats du monde 2021 sur piste. L'épreuve a été remportée par l'Italien Eililia Viviani, devant le portugais Luri Leitao.

Le champion d'Afrique, sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique, a terminé ainsi sur une bonne note, lui qui avait pris la 20e place du Scratch, vendredi, puis à la 24e place de l'Omnium, samedi.

Dans une publication postée sur sa page facebook, juste après sa 24e place sur l'Omnium, l'Algérien de 26 ans s'était dit "très déçu" par cette piètre entrée en matière, en avouant que "des erreurs techniques", notamment au niveau "du placement", avaient fini par "tout remettre en cause". Ces Championnats du monde 2021, entamés mercredi au Vélodrome de Roubaix, se sont clôturés dimanche soir, en présence de certains parmi les actuels meilleurs pistards de la planète. Parmi eux, les Français Benjamin Thomas, Mathilde Gros et Sébastien Vigier, ainsi que les Italiens Filippo Ganna, Elia Viviani et Elisa Balsamo, sans oublier les Néerlandais Harrie Lavreysen, Jeffrey Hoogland et Shanne Braspenninckx.

Aux précédents Mondiaux, disputés en 2020 à Berlin (Allemagne), Chalel s'était contenté d'une 17e place au Scratch, avant d'enchaîner par une 22e place dans la course aux points, ratant ainsi l'occasion d'offrir à l'Algérie une qualification aux JO de Tokyo.

FOOT / LIGUE 2 ALGÉRIENNE (1RE JOURNÉE)

Trois gros chocs pour lancer le bal

Après trois mois de vacances, le Championnat national de Ligue 2 reprendra ses droits ce mardi, à 15h00, suivant une nouvelle formule de compétition, avec deux groupes de seize clubs chacun, mais offrant déjà un panel de duels intéressants, notamment, les chocs RC Kouba-ES Ben Aknoun et ASM Oran-USM El Harrach à l'Ouest, ainsi que CA Batna-JSM Béjaïa à l'Est. L'exercice précédent s'était déroulé suivant une autre formule de compétition, avec trois groupes de 12 clubs chacun, ponctué par un tournoi play-off, pour désigner les deux formations qui avaient accédé en Ligue 1.

Cette formule de compétition avait été adoptée au terme d'une consultation avec les clubs, en raison du retard accusé dans le démarrage de la précédente saison, pour des raisons de mesures sanitaires liées à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ce dernier étant désormais plus ou moins sous contrôle, grâce notamment à une importante campagne de vaccination, la Ligue a décidé d'opter pour la nouvelle formule à deux groupes, qui cependant n'a gâché en rien, la qualité des duels proposés, comme en témoignent ces trois premiers chocs RCK-ESBA, ASMO-USMH et CAB-JSMB.

Autrement dit: un chaud derby algérois et deux chaudes empoignées, entre anciens pensionnaires de l'élite, qui comme à leur habitude, ambitionnent de jouer les premiers rôles.

Autres matchs qui devraient valoir le détour : WA Boufarik-USM Bel-Abbes, MC Saïda-JSM Tiaret et US Chaouïa-JSM Skikda, entre, là encore, d'anciens pensionnaires de l'élite. A signaler aussi que le tirage au sort a été relativement clément avec les trois nouveaux promus: l'USMH Hadjout, le MC El Bayadh et la JS Bordj Ménael, qui auront tous la chance d'évoluer à domicile lors de cette première journée. USMMH Aouacilla, en effet, le GC Mascara, alors que le MCEB et la JSBM recevront respectivement le SKAF et le MO Constantine. Une occasion supplémentaire pour eux d'engranger les trois points de la victoire et de réussir une bonne entame du championnat, qui leur permettra d'entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices. Tous les matchs de cette première journée sont prévus aujourd'hui, à partir de 15h00, suivant la programmation de Ligue nationale de football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition.

R.S

FOOT-LIGUE 1/RC RELIZANE

Les joueurs en grève, l'entraîneur Boughrara dans tous ses états

Les joueurs du RC Relizane ont enclenché un mouvement de grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a indiqué, lundi, l'entraîneur de cette équipe de Ligue 1 de football, Lyamine Boughrara. "Comme ce fut le cas hier (dimanche), mes joueurs ont refusé de s'entraîner aussi aujourd'hui, exigeant leur argent, après que les dirigeants leur ont promis de les régulariser le 18 de ce mois, mais ils n'ont pas tenu leur promesse", a déclaré Boughrara à l'APS.

Etant le dernier club, dans les deux premiers paliers, à avoir lancé sa préparation d'intersaison, le RCR a bénéficié d'une semaine supplémentaire de travail après le report de son premier match en championnat, prévu pour le week-end passé, en raison de la participation de son adversaire, la JS Saoura,

dans la coupe de la Confédération africaine de football.

Dépit par la tournure des événements au "Rapid", Boughrara, qui a prolongé d'une saison son contrat avec ce club qu'il avait rejoint lors des dernières journées de l'exercice passé, a qualifié de "catastrophique" la situation y prévalant.

Outre notre manque sensible en matière de préparation, vu que nous ne sommes qu'à notre troisième semaine seulement de travail, la direction n'a pas réussi à qualifier les huit nouvelles recrues. En tout et pour tout, je ne dispose que de 11 joueurs, dont un gardien de but, autorisés pour l'heure à prendre part à la compétition officielle", a expliqué l'ancien portier international. La direction du RCR, à sa tête le nouveau président, Sid Ahmed Abdessa-

douk, doit s'acquitter des dettes de son club envers d'anciens joueurs estimées à 60 millions de dinars pour lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet de la part de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), rappelle-t-on.

Ayant connu la même situation en début de saison passée avec l'USM Bel-Abbes, Lyamine Boughrara n'a pas écarté l'éventualité de quitter le navire, comme il l'a fait avec les gars de la "Mekerra", " si cette situation perdure", a-t-il averti.

La formation de l'Ouest du pays fera son entrée en scène, pour le compte de la nouvelle saison 2021-2022, vendredi à l'occasion de la réception du WA Tlemcen, dans le cadre de la deuxième journée du championnat.

R.S

PRÉSIDENT MIGUEL DIAZ-CANEL

Il ya "suffisamment de révolutionnaires" pour contrer toute manifestation

Il y a "suffisamment de révolutionnaires à Cuba pour faire face à tout type de manifestation", averti dimanche le président Miguel Diaz-Canel, face au défi lancé par des groupes d'opposition d'organiser le 15 novembre une marche que le gouvernement a déjà interdite.

"Il y a suffisamment de révolutionnaires pour faire face à tout type de manifestation qui cherche à détruire la révolution, dans le respect et la défense de la constitution, mais aussi avec énergie et courage", a déclaré le dirigeant et premier secrétaire du Parti communiste de Cuba, en clôturant une réunion plénière du Comité central de 114 membres.

"Que les impérialistes sachent qu'ils vont devoir se battre avec un peuple qui n'est pas dupe, un peuple assez nombreux, assez courageux et héroïque pour se battre, qui n'a pas peur des menaces", a ajouté Diaz-Canel. Son prédécesseur Raul Castro, qui depuis sa retraite en avril apparaît occasionnellement en public, a assisté à la réunion.

Le groupe de réflexion politique dissident Archipiélago, qui a appelé à une marche le 15 novembre à La Havane et dans sept provinces de l'île, maintient son appel, bien que les autorités aient interdit la manifestation la semaine dernière et aient averti les organisateurs des conséquences pénales s'ils maintiennent leur initiative.

Le gouvernement cubain considère que les protestations font partie d'une stratégie soutenue par Washington visant à changer le régime.

PROTOCOLE SUR L'IRLANDE DU NORD
Négociations "constructives" entre Londres et Bruxelles

Le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) ont tenu des discussions techniques "constructives" au sujet du Protocole sur l'Irlande du Nord, mais des divergences subsistent quant au rôle de la Cour de justice européenne, selon une source du gouvernement britannique, citée par des médias locaux.

"Les négociations de cette semaine ont été constructives et nous avons entendu des propositions de la part de l'UE sur lesquelles nous pouvons travailler mais, en réalité, nous sommes toujours en profond désaccord sur les principaux sujets, en particulier la gouvernance", a indiqué cette source.

"Il y a eu beaucoup de spéculation sur la gouvernance cette semaine mais notre position reste la même : le rôle de la Cour européenne de justice dans la résolution des litiges entre le Royaume-Uni et l'UE doit prendre fin", a-t-elle ajouté.

Des responsables britanniques ont affirmé que des solutions devaient être trouvées rapidement car il y a toujours des perturbations sur le terrain en Irlande du Nord et qu'il est nécessaire d'y mettre un terme, ont-ils souligné en citant des informations selon lesquelles en raison du protocole, l'Irlande du Nord ne pouvait pas recevoir des livraisons de crackers pour Noël.

LA LIBYE

Le plan pour les prochaines élections présidentielle et législatives annoncé



La Haute Commission électorale nationale (HNEC) de Libye a annoncé dimanche un plan pour les prochaines élections présidentielle et législatives.

Selon ce plan, le jour du premier tour de l'élection présidentielle sera déterminé par une proposition du Commissaire électoral, qui devra ensuite être approuvée

par la Chambre des représentants, le Parlement libyen, a déclaré le chef de la HNEC Imad al-Sayah lors d'une conférence de presse à Tripoli.

Le second tour de l'élection présidentielle se tiendra en même temps que les élections législatives, a indiqué M. Al-Sayah.

"Le Commissaire annoncera les résultats des deux processus élec-

toraux simultanément une fois qu'ils seront achevés", a-t-il ajouté.

Le nombre total d'électeurs libyens inscrits sur les listes électorales dans le pays et à l'étranger est de 2.865.624, selon la HNEC.

Le Forum de dialogue politique libyen (LPDF) parrainé par l'ONU a désigné en février une nouvelle autorité exécutive for-

mée d'un gouvernement d'union nationale et d'un conseil de la présidence, mettant ainsi fin à plusieurs années de division politique dans ce pays d'Afrique du Nord.

La tâche principale de cette nouvelle autorité est de préparer les élections générales qui auront lieu le 24 décembre 2021, la date choisie par le LPDF.

OUZBÉKISTAN

L'élection présidentielle se termine avec une forte participation

L'élection présidentielle ouzbèke s'est terminée dimanche avec un taux de participation de plus de 80%, ce qui a été décrit comme un accomplissement historique par la Commission électorale centrale d'Ouzbékistan.

"L'élection présidentielle en Ouzbékistan s'est déroulée conformément aux normes internationales, à la législation nationale et aux principes démocratiques, de manière ouverte et transparente", a déclaré le président de la commission, Zayniddin Nizamkhodjaev.

Selon la commission, plus de 19 millions d'électeurs étaient inscrits sur les

listes électorales. Environ 970 observateurs internationaux et plus de 1.000 représentants des médias ont observé le scrutin. Les bureaux de vote ont ouvert à 08H00 heure locale, et ont fermé à 20H00. Les résultats préliminaires sont attendus lundi après-midi.

Le président sortant Chavkat Mirziyoyev, du Parti libéral-démocrate - le parti au pouvoir en Ouzbékistan - brigue un second mandat.

Au cours de sa campagne électorale, M. Mirziyoyev a promis de poursuivre les réformes afin de lancer de nouveaux projets industriels, de créer des emplois et d'élever le niveau de vie de ce pays d'Asie centrale.

RDC

14 rebelles ADF arrêtés par l'armée dans le nord-est

Au moins 14 rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) ont été arrêtés par l'armée dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué dimanche des sources militaires.

Quatorze rebelles des ADF ont été arrêtés ce dimanche à la suite des offensives menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans la vallée de Mwalika à Beni, dans la province du Nord-Kivu (nord-est), a indiqué le capitaine Antony Mualushayi, porte-parole des opérations Sokolo1, une offensive des FARDC contre les groupes armés dans cette province.

"Nous avons mené des offensives dans la vallée de Mwalika le mois dernier (...) Les multiples attaques que mènent ces rebelles contre nos positions mais aussi contre les civils sont les actions des représailles suite aux pertes que l'armée a infligées aux groupes terroristes", a affirmé le porte-parole.

Les FARDC ont réaffirmé par ailleurs leur détermination à éradiquer "complètement" les menaces des ADF contre la population civile dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où les rebelles opèrent simultanément, alors que ces deux provinces sont placées sous état de siège depuis le 6 mai dernier.

Depuis le début de la semaine dernière, les ADF ont mené plusieurs attaques dans le territoire de Beni et à la limite avec l'Ituri, faisant une vingtaine des morts parmi les civils.

RUSSIE

La Charte des Nations Unies est "irremplaçable"

Les objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies sont durables, universels et irremplaçables, a affirmé dimanche le ministre russe des Affaires étrangères. Le ministère a fait cette déclaration sur l'application Telegram avec le

hashtag #UNCharterIsOurRules (La Charte de l'ONU est notre règlement) à l'occasion du 76e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte de l'ONU. Dans un vidéo publiée par le ministère, des diplomates russes et étrangers ont exprimé leur soutien à la

Charte de l'ONU et au rôle de coordination central des Nations Unies dans les relations internationales. La Charte de l'ONU, qui est le document fondateur des Nations Unies, a été signée le 26 juin 1945 et est entrée en vigueur le 24 octobre de la même année.

SOUDAN

Encore un coup d'Etat militaire

• LE GÉNÉRAL AL-BOURHANE ANNONCE UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le Soudan était dans une situation confuse, hier, après l'arrestation par des forces de sécurité du premier ministre, Abdallah Hamdok, et de la plupart des ministres et des membres civils du conseil de souveraineté, qui chapeaute la transition au Soudan.

Dans la matinée, le ministère de l'information a annoncé dans un communiqué que M. Hamdok avait refusé de soutenir un « coup d'Etat » et avait été « emmené vers un lieu non identifié ». « Nous appelons la population soudanaise à protester par tous les moyens pacifiques possibles », a de son côté exhorté le bureau du premier ministre quelques heures plus tard.

Par ailleurs, des soldats ont pris d'assaut le siège de la radio-télévision d'Etat à Omdourman – ville jumelle de la capitale, Khartoum, dont elle est seulement séparée par un pont sur le Nil –, a encore affirmé le ministère, qui ajoute que « des employés sont retenus ».

Le général Abdel Fattah Al-Bourhane, qui chapeaute le conseil de souveraineté, désormais amputé de sa part civile, a annoncé à la mi-journée la dissolution du conseil de souveraineté et la formation, à venir, d'un nouveau gouvernement composé de « personnes compétentes ». Il a également décrété l'état d'urgence dans tout le pays. Dans le même temps, il a réitéré son attachement à « la transition vers un Etat civil » et promis de créer les nombreuses institutions étatiques, comme une Cour suprême, qui auraient dû voir le jour il y a plusieurs mois.

MANIFESTATIONS À KHARTOUM

Avant même que le général Al-Bourhane s'exprime, des manifestants se rassemblaient dans les rues de Khartoum pour conspuer son nom et protester contre les arrestations. « Nous n'accepterons pas de régime militaire et nous sommes prêts à sacrifier nos vies pour la transition démocratique », a juré l'un d'eux, nommé Haitham Mohamed, à un journaliste de l'AFP. « Nous ne quitterons pas les rues avant le retour du gouvernement civil et la reprise de la transition », a affirmé de son côté une manifestante, Sawasn Bachir. Le ministère de l'information a affirmé en fin de matinée que les soldats tiraient « à balles réelles » sur les protestataires réunis devant les quartiers généraux de l'armée, dans le centre de Khartoum, dont l'accès est fermé par des blocs de béton depuis plusieurs jours. Douze manifestants ont été blessés par des tirs, selon un syndicat de médecins.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : PROFONDE PRÉOCCUPATION

L'Union africaine a réagi en fin de matinée, appelant à une « reprise immédiate » du dialogue entre civils et militaires. « Le président réaffirme que le dialogue et le consensus sont la seule voie pertinente pour sauver le pays et sa transition démocratique », ajoute l'Union. La Ligue arabe a elle aussi fait part de sa « profonde préoccupation » et appelé « toutes les parties à respecter » l'accord de partage du pouvoir de transition établi en 2019 entre les militaires et une coalition de partis civils, après trente ans de dictature d'Omar Al-Bachir. Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a quant à lui appelé, sur Twitter, la communauté interna-



tionale « à remettre la transition soudanaise sur les rails ». « J'appelle les forces armées à relâcher immédiatement les personnes retenues », a également exhorté l'émissaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Soudan, Volker Perthes. L'Allemagne a « clairement condamné » cette tentative de coup d'Etat, qui « doit cesser immédiatement », dans un communiqué du ministre des affaires étrangères, et appelle au « dialogue » entre les responsables politiques. Les États-Unis se sont dits « profondément inquiets », prévenant que « tout changement du gouvernement de transition mettrait en danger l'aide américaine ». Le président français Emmanuel Macron a condamné sur Twitter « avec la plus grande fermeté » la tentative de coup d'Etat au Soudan et appelé au « respect de l'intégrité du premier ministre et des dirigeants civils ».

UNE SITUATION TENDUE DEPUIS DES SEMAINES

Au Soudan, la situation est tendue depuis plusieurs semaines entre les autorités de transition civiles et militaires. Le 16 octobre, des manifestants soutenant l'armée ont planté leurs tentes devant le palais présidentiel où siègent les autorités de transition, partagées entre civils et militaires. En réponse, jeudi 21 octobre, des centaines de milliers de personnes ont défilé dans plusieurs villes pour, disaient-ils, « sauver » leur « révolution ». Depuis la tentative de putsch manquée du 21 septembre, la transition semblait sur le point de dérailler et les généraux ont multiplié les attaques frontales contre la « mauvaise gestion » des Forces pour la liberté et le changement (FFC), une coalition de partis civils.

La date n'était pas anodine : le 21 octobre marque l'anniversaire du soulèvement populaire et de la grève générale qui, en 1964, étaient venus à bout du général Ibrahim Abboud, arrivé au pouvoir par la force peu de temps après l'indépendance du pays en 1956.

Depuis, le sit-in des pro-armée a débordé ailleurs dans Khartoum. Dimanche matin, ils ont bloqué un des principaux ponts de la ville, créant des embouteillages monstres. Le soir, ils sont de nouveau sortis, brûlant des pneus sur des routes. Face à eux, l'Association des professionnels du Soudan, l'un des fers de lance de la révolte de 2019, a appelé les partisans d'un pouvoir civil à la « désobéissance civile » face à un « coup d'Etat militaire violent ».

Il y a deux jours déjà, le camp pro-civil avait mis en garde contre un « coup d'Etat rampant », lors d'une conférence de presse qu'une petite foule avait cherché à empêcher.

La direction du pays est censée être remise aux civils lors de la première étape d'un processus devant conduire, à la fin de 2023, à l'organisation d'élections libres, les premières en trente ans. Depuis son indépendance, le Soudan a connu trois dictatures militaires, qui ont chacune interrompu brutalement une période de transition démocratique.

Ces troubles politiques se déroulent sur fond de crise économique sans fin. Le pays fait face à une dette colossale, tandis que le quotidien des Soudanais est rythmé par une inflation galopante et des pénuries de gaz, d'électricité et de carburant. Une situation aggravée depuis la mi-septembre, alors que des manifestants de la tribu des Bedja orchestrent des blocages à répétition à Port-Soudan (est), le principal port du pays.

Source : Agences

Brèves

MALI

Le représentant spécial de la Cédéao déclaré "persona non grata"

Le Mali a déclaré "persona non grata" le représentant spécial de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) Hamidou Boly, pour "agissements incompatibles" avec son statut, a annoncé hier la télévision publique malienne.

"Le gouvernement de la République du Mali a décidé de déclarer persona non grata le représentant spécial de la Cédéao au Mali, au vu de ses agissements incompatibles avec son statut", a rapporté l'ORTM dans un bandeau. Le diplomate ouest-africain "a 72 heures pour quitter" le pays, affirme le texte qui ne précise pas les reproches qui lui sont faits.

Le 18 octobre, le président ghanéen Nana Akufo-Addo, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat ouest-africains, s'est rendu au Mali. Nana Akufo-Addo, dont le pays assure la présidence tournante de la Cédéao, était accompagnée de l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan, médiateur dans la crise malienne, et de l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la Cédéao.

YÉMEN

105 "Houthis" tués près de Marib

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a annoncé hier avoir tué 105 éléments du mouvement Ansarallah dit Houthis dans de nouveaux raids au cours des dernières 24 heures autour de la ville stratégique de Marib, cible d'intenses bombardements depuis deux semaines.

"Nous avons mené 29 opérations qui ont (...) détruit 13 véhicules militaires et tué 105 terroristes" ces dernières 24 heures à al-Jawba (50 km au sud de Marib) et à al-Kassara (30 km au nord-ouest de Marib), a indiqué la coalition, citée par l'agence officielle saoudienne SPA, en référence aux Houthis. Ces chiffres n'ont pu être vérifiés de source indépendante.

Dernier bastion du gouvernement dans le nord du Yémen, Marib est depuis février au cœur d'une bataille sanglante qui s'est intensifiée ces derniers jours avec les avancées des éléments armés.

La plupart des raids annoncés quasi-quotidiennement par la coalition la semaine dernière ont été effectués à Al-Abdiya, à 100 kilomètres au sud de Marib et ont tué plus d'un millier de Houthis dans cette zone, assure la coalition.

Les Houthis affrontent les forces du gouvernement depuis sept ans et se sont emparés de la majeure partie du nord du pays dont la capitale Sanaa en 2014. L'année suivante, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite est intervenue pour appuyer les forces loyalistes. Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à la "désescalade" au Yémen afin de contrer "le risque croissant d'une famine à grande échelle" dans ce pays.

Le conflit au Yémen a plongé le pays le plus pauvre de la péninsule arabique dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Des dizaines de milliers de personnes, la plupart des civils, ont été tuées et des millions déplacées depuis le début du conflit.

CAUSE SAHRAOUIE

Un séminaire international prévu le 28 octobre par visioconférence

La Campagne pour mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental, en partenariat avec "The institute of the Black World 21st Century" et "Pan African Unity dialogue", organisera le 28 octobre un séminaire international par visioconférence consacré à la cause sahraouie.

Placé sous le thème "Mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique", le séminaire traitera de différents sujets ayant trait à l'histoire de l'occupation, du mouvement de libération actuel au Sahara Occidental, et de ce que la communauté internationale

peut faire pour soutenir la lutte du peuple sahraoui contre l'occupant marocain.

Selon les organisateurs, la liste des invités comprend le représentant du Front Polisario auprès des Nations-Unies, Mohamed Sidi Omar, le co-président de la Campagne pour mettre fin à l'occupation marocaine au Sahara occidental, Bill Fletcher, le Dr Jacob Mundy, professeur et auteur et Katlyn Thomas, avocate, auteure et ancienne représentante de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La Campagne pour mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental a été

créée aux Etats-Unis avec pour objectif primordial d'inverser la décision de l'ex-président américain Donald Trump sur le Sahara occidental occupé et reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Co-présidé par l'actuelle présidente de US Western Sahara Foundation, Suzanne Scholte, ce nouveau collectif pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a également pour objectif de mettre fin à toute aide américaine au Maroc qui pourrait être utilisée pour nuire au peuple sahraoui.

R.I

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU**

**Avis de consultation
N° /2021**

N° FISCAL / 17014021039

Le présent avis consultation est lancé par le Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet /

Opération FHP.262.117.14.12

transfert d'eau potable vers localités de Had Shary et Ain F'kah à partir du champ captant d'ouled saïd y compris réservoirs et stations

pour la réalisation des travaux

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Consultation s'adresse à tous les soumissionnaires disposant des capacités financières, Matérielles, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation en vigueur, pour l'exécution des travaux et ayant :

- Qualification catégorie trois (03) et plus activité principale hydraulique code 34-703
- LES SOUMMISSIONNAIRES INTERESSES PAR LE PRESENT CONSULTATION PAR AFFICHAGE PEUVENT RETIRER LE CAHIER DE CHARGE AU NIVEAU DE LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU CITE PEPINIERE DJELFA (BUREAU DES MARCHES N° 26 AU 1^{er} ETAGE) A PARTIR DE LA PREMIERE PARUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUR LE BOMOP OU LA PRESSE.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Djelfa Bureau d'ordre général (BOG) cité pépinière le dépôt des offres est fixe aux huit (08) jours de 9h à 13h30 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

L'ouverture des plis est fixée à 14 h le même jour, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions du cahier des charges, et mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

A Monsieur Le Directeur des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa
Cité pépinière Djelfa

consultation n° /2021

pour la réalisation des travaux de:

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Cette enveloppe doit comprendre des enveloppes séparées et cachetées, séparément :

Enveloppe intérieure 1 : Dossier de candidature.

Enveloppe intérieure 2 : Offre technique.

Enveloppe intérieure 3 : Offre financière.

Le dossier de candidature,

- * Une déclaration de candidature ; Modèle à remplir
- * La déclaration de probité (signée et datée).
- * Les statuts pour les sociétés ;
- * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- * Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, de sous-traitants.

a) Capacités professionnelles :

- Qualification catégorie trois (03) et plus activité principale hydraulique code 34-703

b) Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des années (2018-2019-2020).

c) Capacités techniques :

- Moyens humains : Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la caisse d'assurance sociale en cours de validité à date de l'ouverture.
- Moyens matériels : Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document justifiant la propriété : cartes grises - Assurances ou contrat de location, les pièces demandés doivent être valides à la date d'ouverture.

*** L'offre technique :**

L'offre technique devra être mise dans une enveloppe fermée, portant la mention ci-après :

dénomination de l'entreprise :

consultation n° /2021

pour la réalisation des travaux de:

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Et comportant /

- La déclaration à souscrire (signée et datée).
- Le cahier des charges , signé et daté, paraphé avec la mention manuscrite « lu et accepté
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux daté et signé.
- Mémoire technique justificatif dûment rempli daté et signé.

L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie signée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) en chiffres et en lettres remplie signée et datée
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; remplie signée et datée ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 03 mois plus le délai des préparations des offres à compter de la date de la parution de l'appel d'offre. L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa, sis Cité pépinière. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'ILLIZI**

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET L'ANNULATION DE PROCEDURE

N° Fiscal :099133019000141

En l'application l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015. La direction des ressources en eau de la wilaya d'illizi porte à la connaissance des soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 19/2020. Paru dans les quotidiens EL-Michoïar Al-Seyassi en date du 29/11/2020 et LA NATION en date du 26/11/2020 et le BOMOP N° 1735 du: 06 au 12/12/2020. L'annulation de l'attribution provisoire paru dans les quotidiens EL-Michoïar Al-Seyassi et LA NATION en date du 10/01/2021 et l'annulation de procédure.

Concernant :

OPERATION: Réhabilitation des forages existants à travers la wilaya.

PROJET: Lot N°01 : Réalisation et équipement de quatre (04) forages à Takbalte, Sidi Bouslah, Fadnone et ZHUN 102 commune d'illizi.

**Espace
réservé
à la pub**

Insolite : ce combat légendaire entre une mangouste et un mamba noir

C'est un impressionnant duel auquel se sont livrés une mangouste et un mamba noir à travers les fourrés. Des touristes en pleine exploration y ont assisté.



Ce serpent venimeux est l'un des plus dangereux du monde. Il est également réputé pour la grande agilité dont il fait preuve sur terre. Mais face à ce prédateur, la mangouste n'est pas aussi vulnérable qu'on ne le pense. Aussi téméraire que rapide, elle parvient à éviter les morsures du mamba noir et même à déclencher une attaque fulgurante.

Un petit animal qui cache bien son jeu
Avec sa fourrure épaisse, sa petite tête et son museau pointu, on pourrait penser que la mangouste est un animal mignon, qui pourrait presque ressembler au hamster. Que nenni ! Ses pattes sont munies de griffes

non rétractables et mange... Tout ce qui passe. Dans certaines régions comme à Hawaï, la mangouste est même considérée comme un nuisible. Ce mammifère s'attaque à tout, notamment aux oeufs d'oiseaux... Et même aux serpents.

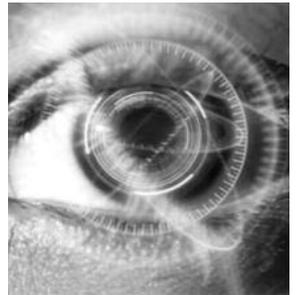
Serpent VS Mangouste : un duel plutôt équilibré

La mangouste est un animal extrêmement rapide. Comme vous pouvez le découvrir dans la vidéo, ses dents acérées et sa vitesse impressionnante lui permettent de pouvoir sauter au cou de sa proie afin de la mordre et la tuer presque instantanément. Ce petit animal à un autre point fort face à ce ser-

pent pourtant extrêmement venimeux : sa peau est très épaisse, ce qui la protège en partie de la morsure du mamba noir. Dans son environnement naturel, cet animal vit en groupe dans des terriers. La mangouste se reproduit plusieurs fois par an et comme les femelles dauphins, elle peut laisser ses petits à d'autres femelles afin d'aller chasser. Ces derniers grandissent d'ailleurs très vite, après 9 semaines, ils sont capables de sortir du terrier... Prêt à aller chasser eux aussi !

Quand une courageuse mangouste tient tête à un mamba noir en Afrique du Sud Quand une courageuse mangouste tient tête à un mamba noir en Afrique du Sud.

Un implant cérébral redonne partiellement la vue à une aveugle



Une équipe de chercheurs espagnols travaillant sur un implant cérébral destiné à rendre partiellement la vue aux aveugles est parvenue à des résultats prometteurs. La cécité, bientôt surmontable ? Alors que plusieurs équipes de recherche travaillent sur le développement d'yeux bioniques, des chercheurs espagnols de l'Université Miguel Hernández d'Elche (UMH) ont testé une toute nouvelle approche, qui s'est avérée probante. Leur étude dirigée par le professeur Eduardo Fernández Jover, a été publiée dans la revue The Journal of Clinical Investigation.

Des électrodes dans le cortex visuel

Contourner l'oeil pour se connecter directement au cortex visuel du cerveau. C'est ce qu'a testé une équipe de chercheurs sur une femme âgée de 57 ans. Aveugle depuis 16 années, elle s'est vu implanter un réseau de micro-électrodes composé de 100 micro-aiguilles dans le cortex visuel. L'objectif ? Stimuler les neurones situés près des électrodes et les enregistrer.

L'équipe a également équipé la femme de lunettes disposant d'une caméra vidéo miniature. Un logiciel d'encodage se chargeait de coder les données visuelles issues la caméra et les envoyer vers les électrodes dans le cerveau. En stimulant les neurones, elles ont produit des "phosphènes", c'est-à-dire des points de lumière blancs. Résultat ? Après une phase d'adaptation à l'appareil, la quinquagénaire a pu voir des lignes, des formes et des lettres.

Vers une autonomie renforcée des aveugles ?

"Ces résultats sont très excitants car ils démontrent la sécurité et l'efficacité de l'implant, et ils pourraient aider à réaliser un rêve de longue date : le transfert d'informations du monde extérieur directement au cortex visuel des personnes aveugles, rétablissant ainsi une forme rudimentaire de vue", conclut le professeur Eduardo Fernández, co-auteur de cette recherche.

De fait, si les personnes aveugles parviennent à distinguer les voitures ou les personnes à l'aide du procédé, cela pourrait réellement contribuer à améliorer la vie quotidienne et renforcer leur sécurité. L'équipe va désormais tenter de développer une prothèse cérébrale pour "améliorer l'indépendance des personnes aveugles".

Bouton : l'eau aide-t-elle à combattre l'acné ?

Des récentes études ont prouvé que l'hydratation avait un rôle majeur dans la santé de notre peau. Particulièrement pour l'acné. Explications. La principale raison pour laquelle l'on considère que l'eau aide à prévenir l'acné et grâce à son rôle dans l'hydratation de la peau. Mais quant dit la science ?

Elle hydrate la peau

En effet, une peau trop sèche peut provoquer une sécrétion excessive de sébum par les glandes sébacées. Une étude réalisée sur 49 femmes a constaté que boire 2 litres d'eau par jour avait significativement amélioré l'hydratation de leur peau. Une autre méta-étude a conclu qu'augmenter sa consommation d'eau permettait d'hydrater les couches supérieures de l'épiderme et réduisait la sensation de peau sèche.

Elle aide notre système immunitaire

Des études ont prouvé que rester bien hydraté.e aurait un(ein-



fluence sur notre système immunitaire. Un système immunitaire sain aide à prévenir les infections, cela pourrait concer-

ner des bactéries comme : Cutibacterium acnes (C. acnes) liée à l'écllosion de l'acné.

Des études ont aussi prouvé que

notre système immunitaire jouait un rôle central dans la santé de notre peau : plus particulièrement dans les micro-organismes résidant sur notre peau et aidant à réguler notre sébum. Plus de recherches sont nécessaires sur le lien de causalité entre la prévention de la bactérie Cutibacterium acnes (C. acnes) en particulier mais les études suggèrent que consommer de l'eau en quantité suffisante aide le corps à combattre les infections et aide à maintenir notre peau en bonne santé. Rester hydrater est particulièrement important pour notre santé générale. Bien que peu d'études suggèrent directement le lien entre acné et hydratation, il est prouvé que consommer de l'eau aide à maintenir notre peau en meilleure santé. Mais l'acné ne peut être traitée uniquement en buvant assez d'eau. En cas d'acné sévère, il ne faut pas hésiter à consulter son dermatologue qui pourra proposer un traitement adapté à chaque cas.

TÉLÉ

TF1 Koh-Lanta la légende

21h05



Les cartes ont été rebattues depuis la réunification, avec des aventuriers contraints de revoir leurs stratégies et des alliances susceptibles de voler en éclats à tout moment.

france-2 Le Mans '66

21h05



En 1960, Carroll Shelby, coureur professionnel qui vient de remporter une nouvelle victoire, apprend une mauvaise nouvelle : atteint d'un problème cardiaque.

CANAL+ Minamata

21h11



En 1971, à New York, William Eugene Smith, qui fut un brillant photographe de guerre, n'est plus au sommet de sa gloire ni de sa forme.

Red 2

21h05



A la mort de son ancien collègue Marvin, Frank Moses est arrêté et interrogé par le FBI au sujet d'un mystérieux "Projet Nightshade ».

VISION



A la croisée des mondes : la boussole d'or

TFX

21h05



Lyra, jeune fille rebelle de 12 ans, vit au Jordan College, institution huppée d'Oxford, où l'a placée son oncle, lord Asriel.

arte Big Pharma, labos tout-puissants

20h55



Tour d'horizon des dérives de l'industrie pharmaceutique, secteur économique puissant et riche concentré dans les mains de seulement quelques entreprises (Novartis, Roche, Pfizer, Johnson & Johnson et Sanofi).

G STAR Les vacances de Mr Bean

21h00



Mr Bean a gagné une semaine de vacances sur la Côte d'Azur à la loterie. Mais le voyage est long entre son Angleterre natale et la Riviera.

Aquaman 2: Jason momoa s'est blessé à plusieurs reprises pendant le tournage



Il y a environ trois mois que le tournage d'Aquaman 2 a démarré. Jason Momoa a admis qu'il s'était déjà blessé à plusieurs reprises.

"Je deviens vieux, voilà ce qui se passe !" Et d'ajouter : "J'ai eu un problème avec mes yeux. Quelque chose est entré dans mes yeux et les a abîmés. Je dois avoir une opération. J'ai une hernie. On m'a retiré des côtes. Je passe mon temps à me faire taper dessus!", a-t-il détaillé dans la séquence de l'émission ci-dessous.

« C'est juste que je donne tout. J'aime mon travail et je suis un peu trop surexcité et puis, vous savez, je suis un superhéros vieillissant maintenant », a plaisanté Jason Momoa. Après avoir expliqué ses multiples blessures, Jason Momoa, l'acteur 42 ans, a indiqué que le film sera "super" et que les fans devraient "adorer". "Je m'implique beaucoup. J'adore mon travail et parfois je suis un peu trop excité. Puis on vieillit. Je suis un super-héros âgé à présent", a-t-il lancé.

Le tournage de Aquaman and The Lost Kingdom, réalisé par James Wan, a commencé en juin dernier, pour une sortie fixée en décembre 2022. Il s'agit de la suite du premier volet d'Aquaman, sorti en décembre 2018.

L'intrigue est pour le moment tenue secrète, mais en guise d'avant-goût, le héros a récemment partagé un premier aperçu de son costume. Amber Heard, Yahya Abdul-Mateen II, Dolph Lundgren et Patrick Wilson seront de retour dans cette suite, épaulés par le comédien danois Pilou Asbaek (Game of Thrones) qui rejoint la franchise.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

COLLOQUE "LA CARTE LINGUISTIQUE AMAZIGHE EN ALGÉRIE"

Appel à l'investissement dans la diversité culturelle linguistique

La Maison de la Culture d'Adrar a abrité dimanche et lundi, un colloque sur "la Carte linguistique amazighe en Algérie", avec la participation de plusieurs enseignants et chercheurs.

Les participants au colloque ont mis en exergue, dimanche à Adrar, l'intérêt d'investir dans la diversité culturelle et linguistique en tant que facteur d'épanouissement, de stabilité et de croissance économique des sociétés et des nations.

Le Pr Noureddine Djouadi de l'Université d'El-Oued s'est penché sur les variétés linguistiques de la langue amazighe, en soulignant la valorisation et la capitalisation, de façon positive, de cette diversité linguistique à travers les textes existants, la structure institutionnelle gouvernementale et le dynamisme et professionnalisme de la société civile en tant qu'acteur essentiel, en plus de l'apport des opérateurs économiques et de l'élite intellectuelle dans ce sens. Pour Hassina Hellak, enseignante à l'Université de Constantine, la Carte linguistique amazighe en Algérie est "le reflet de l'Histoire Nord-africaine à travers le brassage de ses populations et les interactions de leurs relations sociales, qui ont dépendu sur leurs parlers et leur diversité linguistique, constituant une richesse linguistique de l'Algérie". Abondant dans le même sens, Houria Ben



Allouche de l'Université de Guelma a mis en avant l'importance du théâtre dans la préservation de l'identité culturelle et linguistique amazighe, en reconstituant le quotidien de la société amazighe et la vie en Algérie de façon générale. Une utilisation de l'expression amazighe dans l'œuvre théâtrale, qui se manifeste aussi bien à travers la langue usitée, que par les signes, le costume et le décor utilisés, a-t-elle ajouté. Pour sa part, Larbi Athmane, enseignant-chercheur à l'Université

de Bechar, a évoqué la variété linguistique amazighe "Chelghia" parlée dans la région d'Igli et qui est, dit-il, "en recul", en raison à la fois d'un "désintéressement de la population locale à son utilisation dans leur quotidien et d'une absence d'un support documentaire et de son inventaire". La sauvegarde de cette variété linguistique implique de l'inventorier, de concevoir un glossaire de ses termes, et de valoriser le travail des associations culturelles dans le do-

maine, en plus de restaurer les ksour de la région en tant que patrimoine véhiculant l'identité amazighe et ses interactions sociales, a-t-il soutenu.

Le président du comité scientifique du colloque, Tahar Abou (Université d'Adrar), a estimé que cette rencontre scientifique vise à établir des liens intergénérationnels entre chercheurs et académiciens, à travers la transmission du flambeau de la promotion de la culture et de l'identité amazighe, en tant que composants de l'identité nationale. Il a retracé, à ce titre, les efforts déployés en matière de promotion de la langue amazighe impliquant la valorisation et l'enrichissement de la diversité de ses variétés linguistiques, à l'instar de la variété Zénète à Timimoun qui, à ses yeux, "gagnerait à être enseignée et développée" à la faveur d'un pertinent travail académique universitaire.

La wilaya d'Adrar a accueilli le colloque sur "la Carte linguistique amazighe en Algérie", à l'initiative du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

R.C

Mostaganem : les travaux de la salle de cinéma "Ifriquia" réceptionnés avant la fin de l'année en cours

Les travaux de réfection de la salle de cinéma "Ifriquia" (ex- Ciné-Monde) de Mostaganem seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours. Les travaux de réfection de cette infrastructure culturelle de portée historique pour avoir abrité de grands événements comme les premières éditions du Festival du théâtre amateur, enregistrent un taux d'avancement appréciable et se trouvent en phase de levée de réserves en attendant sa réception, avant la fin de l'année en cours, et sa réouverture. La gestion de cette salle de cinéma de 1.200 places sera confiée au Centre algérien de développement du cinéma. Les travaux de restauration pour lesquels une enveloppe de 190 millions DA a été allouée ont visé sur l'ensemble des équipements et blocs de l'infrastructure, notamment la pose d'une nouvelle toiture, mais toucher la façade extérieure qui a une dimension historique. Cette salle a été récemment équipée des dernières technologies en matière d'équipements de projection, en plus d'un système de climatisation centralisé et de divers moyens de protection contre les incendies. La salle Ifriquia a été construite durant la période coloniale. Les premières projections cinématographiques ont débuté en février 1956. Elle a figuré parmi les plus grandes salles en Algérie avec une capacité d'accueil de 1.700 places et un écran géant de 160 m2. La salle a été fermée il y a deux décennies, selon des sources historiques.

R.C

Irak : découverte de pressoirs à vin assyriens vieux de 2.700 ans

Des archéologues italiens et kurdes irakiens ont annoncé dimanche la découverte en Irak de pressoirs à vin et de bas-reliefs sculptés dans les parois d'un canal d'irrigation, des vestiges vieux de 2.700 ans datant de l'époque des rois assyriens. Les vestiges ont été mis au jour par une mission conjointe réunissant des archéologues italiens et leurs homologues de la Direction des antiquités de Dohouk, au Kurdistan irakien, sur deux sites remontant aux règnes de Sargon II (721-705 avant J.-C.) et de son fils Sennachérib, qui lui a succédé. Roi d'Assyrie au 8ème siècle avant J.-C., Sargon II avait établi sa capitale dans le nord de l'Irak, sur l'actuelle plaine de Ninive, près de Mossoul. Près du site de Khinis, les archéologues ont découvert les restes d'une "fabrique à vin de taille industrielle", qui daterait de l'époque de Sennachérib (704-681 av. J.-C.), explique Daniele Morandi Bonacossi, co-directeur italien de l'équipe. "Nous avons retrouvé quatorze installations utilisées pour presser les grappes et en extraire le jus, ensuite transformé en vin", précise l'expert. Selon lui, il s'agit de la première découverte du genre en Irak. Du fabuleux palais et des temples construits sous le règne de Sargon II ont survécu plusieurs mythes taureau ailés -Lamassu- et des fresques murales exhibées au musée de Bagdad mais aussi au Louvre à Paris. L'Irak est le berceau des civilisations de Sumer, d'Akkad, de Babylone et d'Assyrie, auxquelles l'humanité doit l'écriture et les premières villes. Le pays souffre depuis des décennies du pillage de ses antiquités, notamment après l'invasion américaine de 2003 et l'arrivée de groupes armés dix ans plus tard. Dans la foulée de sa percée fulgurante mi-2014, ces groupes armés s'étaient livrés à "un nettoyage culturel" en rasant une partie des vestiges de la Mésopotamie antique, selon l'ONU, ou en revendant des pièces au marché noir.

AFP

AVEC PLUS DE 40 MILLIONS DE DOLLARS

"Dune" surfe sur le box-office nord-américain pour son lancement

"Dune", l'adaptation du grand classique de la littérature de science-fiction par le réalisateur canadien Denis Villeneuve, a raflé la première place du box-office nord-américain ce week-end pour son lancement. Le film, au thème environnemental sous-jacent, a récolté 40,1 millions de dollars entre vendredi et dimanche, alors même que sa sortie a eu lieu de manière simultanée sur les grands écrans et sur la plateforme de streaming HBO Max.

Avec son affiche à la constellation de stars comme Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac, Zendaya ou encore Jason Momoa, cette adaptation du roman de 1965 de Frank Herbert raconte l'histoire de la puissante famille Atreïdes qui se retrouve affectée à la gestion d'une planète où est produit l'"épice", une mystérieuse substance indispensable au voyage interstellaire. Sorti il y a déjà plusieurs semaines dans d'autres pays, "Dune" a engrangé 180 millions de dollars dans le reste du monde, et Denis Villeneuve, réalisateur de films de science-fiction comme "Blade Runner 2049" et "Premier Contact", espère pouvoir transformer la saga en diptyque. Premier la semaine dernière, "Halloween

Kills" se classe ce week-end à une distante deuxième place avec 14,5 millions de dollars de recettes (73,1 millions en deux semaines).

Le film d'horreur, suite du "Halloween" de 2018, met de nouveau en scène Jamie Lee Curtis dans le rôle de Laurie Strode face à l'horrible Michael Myers joué par Nick Castle.

Le dernier James Bond, "Mourir peut attendre", se retrouve en troisième place avec 11,9 millions de dollars. Le dernier opus avec Daniel Craig en tant que 007 continue de tomber dans le classement pour sa troi-

sième semaine d'exploitation (120 millions en tout). "Venom: Let There Be Carnage" est quatrième avec 9,1 millions. Tom Hardy y joue le journaliste d'investigation Eddie Brock, dont le lien symbiotique avec un extraterrestre appelé Venom lui donne des super-pouvoirs.

En cinquième position, le nouvel entrant "Ron débloqué" a enregistré 7,3 millions de dollars de recettes. Ce film d'animation raconte l'histoire d'un collégien et de son robot Ron, dont les bugs sont à l'origine de péripéties pour le duo.

N.C

"Squid Game" reçoit 2 nominations aux Gotham Awards

Squid Game, une série télévisée dramatique de survie sud-coréenne, a été nommée dans deux catégories aux Gotham Awards, dans les catégories des films indépendants à faible budget et des séries TV.

Selon les nominations pour les Gotham Independent Film Awards, Squid Game, la série originale coréenne de Netflix, est dans la liste de la section des Breakthrough Series - Long Format (plus de 40 minutes), avec cinq autres séries télévisées, dont Small Axe d'Amazon Studios et It's A Sin de HBO Max. L'acteur principal, Lee Jung-jae, est également dans

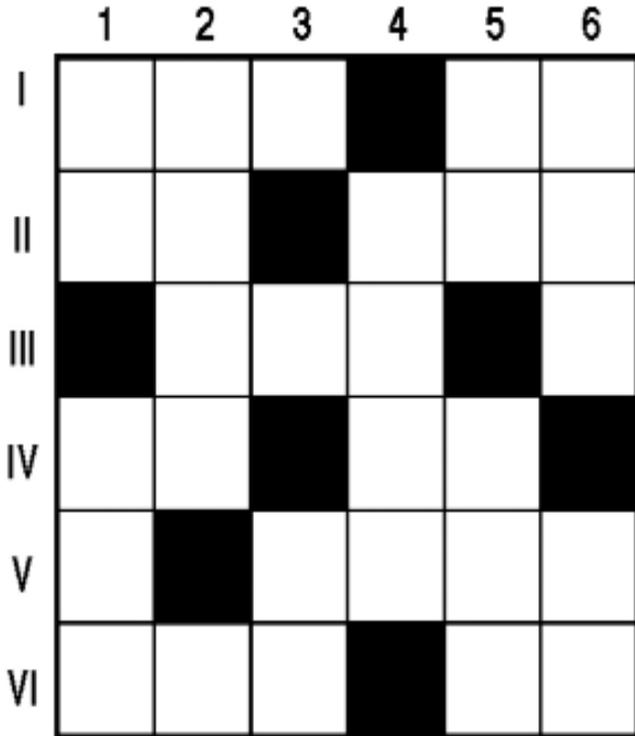
les 10 candidats dans la catégorie Outstanding Performance dans des New Series, avec Ethan Hawke de The Good Lord Bird et Anya Taylor-Joy de Le Jeu de la dame. Squid Game est l'unique production en langue étrangère dans la catégorie breakthrough TV series, tandis que Lee est l'un des deux acteurs non anglophones avec le Français Omar Sy de Lupin.

La série composée de neuf épisodes et écrite et réalisée par Hwang Dong-hyuk raconte l'histoire d'un groupe de personnes qui participent à une série de jeux de survie pour gagner une récompense de 45,6 milliards de wons (38,6 millions de dollars) au risque de leur vie. Squid Game est devenue la production la

plus populaire dans l'histoire de Netflix avec plus de 142 millions de spectateurs au cours des quatre semaines qui ont suivi sa sortie le 17 septembre. Organisé par Independent Filmmaker Project (IFP), les Gotham Awards font partie des principales cérémonies de récompenses cinématographiques aux États-Unis. Les films nommés doivent avoir un budget inférieur à 35 millions de dollars. L'année dernière, l'actrice sud-coréenne Youn Yoo-jung a été nommée pour le prix de la meilleure actrice pour son rôle dans le film "Minari". La 31e cérémonie des Gotham Awards se déroulera le 29 novembre.

N.C

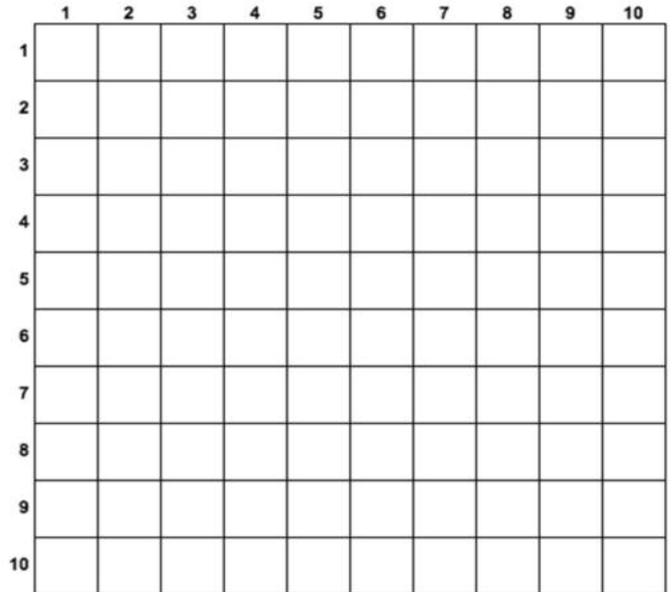
Nombres croisés



HORIZONTALLEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commode (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black jack. Le nombre de syllabes dans un haïku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélémy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 365



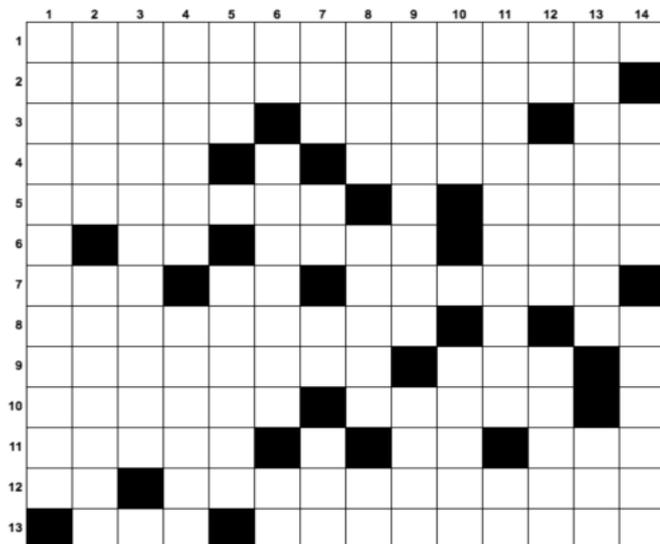
Horizontalement

1 Temples, en partie.2 Porte donc des chatons.3 Domaine tarnais ou compositeur argentin.- Localité ghanéenne.4 Hérétique découvrit il y a fort longtemps.- Adverbe.5 N'est pas bien formée.- Terre de Bey.6 Lettre arménienne.- Fit une association.7 Bière québécoise.- Sang bleu.8 Sont à la fin.- Interjection.9 Roi du Bashân.- Créateur du 'Parapluie'.- Pièce instrumentale.10 Palafittes.

Verticalement

1 Outil de coupe.2 Donne plus de tenue.3 Opérateur unaire.4 Élémentaire.- Chercher l'écho de la montagne.5 A du culot - Ere japonaise.6 Soleil jaune.- A qui cette faute 7 Au Nigéria.- Acquis.8 Cours britannique.- Mouvement royaliste.- Serranidé.9 Fait la chenille.10 Tables rondes.

Mots croisés grille N° 365



Horizontalement

1 Art de foutre le camp.2 Mise à l'index.3 Poète hérétique du XVIe siècle.- Fameux curé.- Utilisé en acoustique.4 Premières de couvertures.- Il est 'marteau' mais créateur.5 Infidèle.- Kristiania.6 Symbole chimique.- Nom d'une créature de Fleischer.- Fait par foi.7 Nulle part ailleurs.- Triple presque.- Sur l'Ems.8 Légende athénienne.- Scandium.9 Lieu de partage des eaux.- L'art confus.10 Artiste japonais.- Romancière ou peintre (de).11 Sorte de clystère.- Radon.- Un vieux marcheur sur le retour.12 Etain.- Parler sans savoir.13 En PACA.- Vers qui rongent la peau.

Verticalement

1 Compatriotes de Marot.2 Fruit exotique.- Napoléon y fut vainqueur.3 Se ferme.4 Petites coupures morphologiques.- Douleur des écrivains.5 Arvicole ou urbain.- Famille byzantine.6 Pour latin.- Mit au fait.- La même chose.7 Dans le malvoisie.- Prénom en épelant.- Unité de fréquence.- Fin de maladies.8 En 21 ou en 72 (à l'envers).- Mettent fin aux bois.- Un petit tour.9 Ne chute pas.- Circule au milieu des voitures.10 Zilpa, sa mère.- Pas frais.11 Ville de Munténie.- Sur Tille.12 Argienne.- Fils de Créthée.- Ville flamande.13 Calamistrées.- Élément de métempsycose.14 À la noix.- Mitigés dans la religion.

" Rien ne t'enrichira après la mort, à part les bonnes actions, dote-toi donc de bonnes actions "
{ Ali ibn abi Talîb }

Ça s'est passé un...26 Octobre

1917: La prise du pouvoir par Lénine



Le 26 octobre 1917, le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique élit à sa tête Lénine.

1967: Reza Pahlavi, dernier empereur de Perse



Le 26 octobre 1967, à Téhéran, en Iran, Mohammad-Réza Pahlavi prend la tête du pays en se couronnant (lui-même) Shah (l'équivalent d'un empereur) et se faisant appeler « chahanchah et aryamehr » (en français « soleil des aryens ». Il régnera jusqu'en février 1979.

2017: Jacinda Ardern devient première ministre de la Nouvelle-Zélande



Jacinda Arderne devient première ministre de Nouvelle-Zélande. Âgée de 37 ans, elle est la seconde plus jeune personne à ce poste depuis Edward Stafford, en 1856. Elle est également la troisième femme à ce poste, et la deuxième au monde à donner naissance à un enfant durant son mandat.

Mots Fléchés N° 365

IMBIBÉES D'EAU CAPUCIN OU ATELE	VOLTE-FACE RIDELLE	CHANGES DE VOIE ÉPAISSES	DANS UN SALE ÉTAT GRAVER	NATTE DE MACARON DE TOUS LES JOURS	INTACTE REJONDRÀ (... À)	DOMAINE D'ESTHÈTE GRISAS
SEMERENT LA PEUR MÉPRISE			FLÂNANT SORTIE D'UN ŒUF			CLEF
PRESCRITE	ORNÉES DE DESSINS SINUEUX		DIPLO-MATES LIMITE DE PROPRIÉTÉ		SOCLE DE CADDIE PIERRE ARRONDIE	
FALSIFIA LA VÉRITÉ	MOUTON CÉLESTE	CRÊPES ROULÉES		ACCUMU-LATION DE CHOSES INCITÉE		
PARTICIPE D'AVOIR SE JETA À L'EAU		ALLÉGÉE ARCANES	CHAI	COUCHE DE LIT BÂTIMENT AUX BEUFS		PLANQUE
EXPOSE AVEC PLUS DE CLARITÉ	PARLER DE CHINOIS FAISABLE	AGENCE SERVICE QU'ON NE REND PAS	AUTEUR DU DESERTEUR HEURES SOMBRES	RÉCIPIENT À EXPÉ- RIENCES		L'ASTATE EN ABRÈGE ARBRES À LOUPES
				GRAISSE FICTIFS		CEINTURE D'ASIE
MUSIQUE AU RYTHME MARTELÉ	JE POUR L'ESPRIT LÉGÈRE AVANCÉE		TERRE AUX CAMANS TIREUR DE LÉGENDE		CÉRÉALE EXOTIQUE DONNAT LES COURS	DIRECTION DE VA- CANCINIERS
COUPER AU COUTEAU CALINS		COIFFURE DE PRÊLAT PLIAT		PARÉSSE PROTESTA		
			RONGEUR SUCCOMBA			COMMANDÉE
SUBTILE	BŒUF	FILLE SOUVENT EN LARMES VÉHICULES		SABRE DE CAVALERIE ÉGAL D'UT		OBSERVÉS EN SECRET
PAINS COURTS UNE COLLE					ARTICLE MAROCAIN	UNE ARMÉE ANCIENNE
		DE ORO AU SAHARA		PLACE DE L'AUTEL		
PEINTRE ALLEMAND			BARBEAUX			

Mots mêlés

S E L A T E P B E N J O I N E
I P D H E R B E V L A T N A S
I L A N Y F E E U Q S U M H U
V L O R A G R U M E M L E U F
E A U R F V G A A N I U T I F
T T N O E U A N G D N C T L I
I G N I H N M L I R A C E E D
V S N A L C O S O R A Y V N L
E E A B N L T C D F A N I I A
R N M S L I E A L G L M C S R
E T B O L A M O P N O U O E O
G E R L C O L O G N E M I R L
U U E U M R U E D O I G M D F
O R I E N T A L A M B I C E E
F R A I S N E C N E C O R C E

- | | |
|-----------|-----------|
| ABSOLUE | GOMME |
| AGRUME | HERBE |
| ALAMBIC | HUILE |
| AMBRE | JASMIN |
| BENJOIN | LAVANDE |
| BERGAMOTE | MIMOSA |
| CARDAMOME | MUSQUE |
| CEDRE | NEROLI |
| CIVETTE | ODEUR |
| COLOGNE | OLFACTIF |
| CORNUE | ORIENTAL |
| DIFFUSE | PARFUM |
| DISTILLER | PATCHOULI |
| DOMINANTE | PETALES |
| ECORCE | RESINE |
| ENCENS | ROMARIN |
| FLORAL | SANTAL |
| FLUIDE | SENTEUR |
| FOUGERE | VANILLE |
| FRAGRANCE | VERVEINE |
| FRAIS | VETIVER |

81 nouveaux cas, 69 guérisons et 4 décès

Quatre-vingt-un (81) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 69 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.903, celui des décès à 5.894 alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.264 cas. Par ailleurs, 11 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilaya ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:36	12:41	15:33	18:00	19:22

Météo

Alger	● 24	Tizi Ouzou	☁ 23
Tiaret	● 26	Béjaïa	● 24
Constantine	● 23	Oran	☁ 24

ECOLE SUPÉRIEURE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Reprise des inscriptions au concours d'accès

Les inscriptions au concours d'accès à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) pour l'année universitaire 2021/2022 ont repris dimanche et se poursuivront jusqu'au 2 novembre prochain, a indiqué lundi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans un communiqué. Le ministère informe les personnes souhaitant accéder à l'ESSS que les inscriptions au concours ont repris sur le site www.esss.dz pour une pé-

riode de 10 jours. Les candidats déjà inscrits sont appelés à se réinscrire sur la plateforme en question, note la même source. L'inscription au concours se déroule "exclusivement à distance" sur le site de l'école, via le lien <http://inscription.esss.dz> ou en scannant le QR-Code. Les dates des tests oral et écrit seront communiquées ultérieurement sur les médias sociaux, le site du ministère www.mtess.gov.dz ou le site de l'Ecole, a conclu le communiqué.

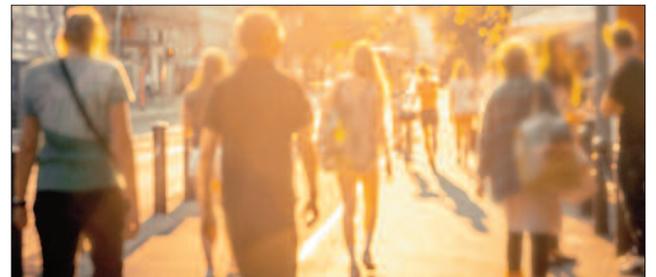
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

57 morts et 301 blessés en dix jours

Cinquante-sept (57) personnes ont trouvé la mort et 301 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés du 15 au 24 octobre courant dans plusieurs wilayas du pays, selon le bilan publié hier par le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN). Le bilan fait état de 148 accidents de la circulation enregistrés sur le territoire de compétence de la GN, ayant fait cinquante-sept (57) morts et 301 blessés à travers 48 wilayas.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS

La crise climatique, risque pour la survie de l'espèce humaine



Quelques jours avant le début de la COP 26, à Glasgow, la principale organisation internationale de gynécologues-obstétriciens lance un appel à "agir maintenant", la crise climatique mettant, selon eux, en danger l'espèce humaine. La Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) - qui représente des centaines de milliers de praticiens de la santé maternelle et infantile dans plus de 130 pays à travers le monde - souligne l'impact de la crise climatique sur la reproduction humaine.

Dans un article publié en ligne dans l'International Journal of Gynecology and Obstetrics, les auteurs soutiennent que cette crise est devenue "une urgence de santé publique qui affecte de manière disproportionnée les personnes enceintes, les enfants, les personnes issues de communautés défavorisées et marginalisées, les personnes de couleur et la reproduction humaine". "Le changement climatique peut également aggraver les soins prodigués tout au long de la grossesse et de la maternité, ainsi que l'issue des grossesses dans les pays déjà à faibles ressources", estiment-ils. Ainsi, l'exposition à la chaleur et à la pollution de l'air pendant la grossesse provoque "des risques accrus de mortalité, de faible poids à la naissance et de naissances prématurées, et une augmentation significative du risque d'anomalies congénitales fœtales", indique l'article. Les auteurs détaillent également les risques accrus que les catastrophes naturelles telles que les inondations et les ouragans repré-

sentent pour les femmes, les enfants et les personnes enceintes, y compris une exposition plus élevée aux polluants nocifs et aux produits chimiques. Avec une augmentation du risque d'hypertension chez les femmes enceintes, de dépression ou de pré-éclampsie. Les combustibles fossiles, le pétrole et le gaz naturel sont utilisés pour la fabrication de produits qui peuvent perturber le système endocrinien, ajoutent-ils. "La production de ces produits chimiques n'a cessé d'augmenter depuis les années 1950 et correspond à une augmentation spectaculaire des problèmes de santé affectant les femmes et leurs familles, tels que le diabète, les problèmes de fertilité, le cancer et les troubles neurologiques", soutient l'article.

INTEMPÉRIES

La Protection civile appelle à plus de vigilance

La direction générale de la Protection civile a appelé les citoyens à plus de prudence et de vigilance, notamment durant les conditions météorologiques marquées par des chutes de pluies considérables provoquant des inondations et débordements des oueds. Il s'agit plus particulièrement de suivre les bulletins météorologiques spéciaux (BMS), d'enlever les restes des matériaux de construction et de ne jamais s'aventurer à traverser les torrents et les crues à bord des véhicules. La Protection civile conseille également de s'éloigner des oueds et des bordures des oueds, de surveiller les enfants,

de ne pas prendre les trémies et les tunnels comme abris ou d'être sur les ponts durant la crue. En outre, la Protection civile précise que les hauteurs étaient des endroits "plus sûrs", tout en recommandant d'accompagner les enfants, surtout en bas âge, et choisir l'itinéraire le "plus sûr" pour leur destination. La Protection civile recommande aussi de prêter "une attention particulière" aux fils et poteaux électriques, ainsi que les arbres, le risque d'être déracinés par les vents violents, ajoutant qu'en cas d'infiltration d'eau dans les maisons, il faut couper le courant électrique et contacter la Protection civile sur les numéros verts 1021 et 14.

BMS

Poursuite des pluies à l'est du pays aujourd'hui

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront à s'abattre, aujourd'hui, sur plusieurs wilayas de l'Est et de l'Extrême Est du pays, prévoit un Bulletin météorologique spécial (BMS) du Centre national de la Météorologie. L'alerte météo est classée à un niveau de vigilance Orange. Ces précipitations, accompagnées de rafales de vent sous orages, concernent les wilayas d'Annaba, El-Tarf, Guelma et de Souk-Ahras, précise le BMS, dont la validité cours jusqu'à demain mardi à 6 heures. Les quantités de pluies attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, précise la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
 -YMEK I FELIKH, SOUJAH A ZEJRAJ
 قبل الأعياد المباركة للمؤمنين (الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية) بوجوه

الأسبوع الوطني للقراءة الكريمة

23

الملتقى العلمي تحت شعار
 حب الوطن .. أبعده الأخلاق والألتزام الوطني

المسابقة الوطنية
 لحفظ القرآن الكريم وتجويدہ وتفسيره

أيام 19 / 20 / 21 ربيع الأول 1443 هـ الموافق 26 / 27 / 28 أكتوبر 2021 م

النّادي الوطني للجيش - بني مسوس - الجزائر العاصمة